



MICROFICHE N°

30383

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

المركز القومي
للتوصيّة الفلاحي
تونس

F

1

SA / 12 - 29

440-130344

COOPERATIVES D'AGRICULTURE

Deux documents relatifs à l'Association
Centrale de la Production Agricole

COOPERATIVE D'ELEVAGE DU HABOUS DE
SIDI MOUEDDE

COOPERATIVE SIDI MOUEDDE NOUIGHES (Corp. N° 10)

COOPERATIVE GRIMA (Coopérative - N° 11)

Mars 1969

D/P.A. N° 559

C.N.D.A 30383

K.Z. /

REPUBLIQUE TUNISIENNE
SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET A
L'ECONOMIE NATIONALE
S/SECRETARIAT D'ETAT A L'AGRICULTURE
Direction de la Production Agricole
Section des Etudes

/- COOPERATIVES D'ELEVAGE DU M'DOUB
DE SIDI M'HEDDE

COOPERATIVES DE

Sidi M ^{ed} -	Nouighe	:	NS	10
GRALIM.		:	NS	11

LE PLAN DE SITUATION

EXTRAIT DES CARTES EL AYAGHA
MAHARES OU 1/200,000

CARTE N°1

COOPERATIVE XI
ZONE DE GRAIBA

COOP.

COOPERATIVE Z
ZONE DE SIDI MOHAMED NOUIGUES

COOP.

PANISSE

COOP.

El Hamra de

Bous d'Amour

Skiouira

Sebbat Ondras

1) VARIATION DES SURFACE

	Cooperative N° 10 (Beld Rebated Boughez)	Cooperative N° 11 (Ouled Boughez)	Total
1. Terrain d'exploitation			
Aire(s).	4.789 ha	2.319 ha	7.108 ha
2. Forêts et arbustes			
Forêts d'appoint	1.809 ha	3.457 ha	5.316 ha
Forêts (oliviers)	7.209 ha	12.337 ha	19.626 ha
3. Céducculture			
Céducculture	5.165 ha	1.713 ha	6.900 ha
4. Zones non utilisables			
Zones productives	10.413 ha	4.660 ha	15.073 ha
Zones superficielles	1.706 ha	2.267 ha	3.973 ha
Zones superficielles	5.401 ha	3.000 ha	8.401 ha
5. Total	39.682 ha	29.783 ha	69.465 ha
Dont S.A.U.	22.132 ha	19.056 ha	41.908 ha

Chapitre I.

- / INTRODUCTION DU PERIMETRE

- / ITUATION DU PERIMETRE

10.- DONNEES GEOGRAPHIQUES

100. Le Habous de Sidi M'Heddeb

Le habous de Sidi M'Heddeb est situé dans son entier dans le gouvernorat de Sfax.

Ses limites sont les suivantes :

- A L'EST. La côte, entre la SKIREN et l'embouchure de l'oued Akarit.

- AU SUD. La limite du gouvernorat de Sfax. Les points extrêmes de cette limite sont :

- d'une part, le village de Sidi Mansour

- d'autre part, l'embouchure à la mer de l'oued El AKARIT.

- A L'OUEST. La limite du habous est assez confuse. Néanmoins, elle s'appuie sur la limite entre les gouvernorats de Sfax et de Gabès en suivant les Djebels EL LABIL et BOU DOUAGU.

Plus au nord, la limite du habous emprunte la piste allant de MEZZOUA vers la Sékra Hachaguiquée.

- AU NORD OUEST. La limite du habous suit un contour assez bonifié, allant de la webkra MECHEQUIQUE à LI-SAHIBA en suivant, pendant une bonne partie de son cours, l'oued TLEPHUI.

101. Les coopératives Sidi M'Heddeb N° 10 et 11

L'ensemble constitué par ces deux coopératives est situé au Nord-Est de la zone convertie en coopératives d'élevage. (voir Plan de Situation - Carte N° 1 dossier D.P.A. N° 551)

Cet ensemble est limité :

- AU NORD EST par la forêt d'oliviers de Sfax (ex. domaine du Chail.)

- AU SUD EST, par la mer

- AU SUD OUEST, cet ensemble s'appuie sur les coopératives de Sidi M'Heddeb N° IV, V, et VII.

- AU NOUVEAU, la limite est constituée par celle de l'U.R.D. de MAHRES .

La superficie totale de l'ensemble de ces deux coopératives est de 69000 hectares environ. (dont: 43.000 de S. et U.)

II.- CLIMATOLOGIE

La pluviométrie moyenne annuelle probable est d'environ 160 mm avec maximum des précipitations en Novembre et en Mars.

Les vents dominants proviennent d'une direction Sud-Sud-Est. D'après la carte des bocagistes, l'ensemble étudié se situe à la limite de l'étage "Aride inférieur, à hiver doux".

Le régime merothermique défini par le nombre de jours biologiquement secs est de 200 à 250 (d'après Gruson et Vernet).

Chapitre II.

BUTS ET MODALITES D'INTERVENTION

BUTS ET MODALITES D'INTERVENTION

20.- MODE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES

200. Actuellement

L'élément de mise en valeur essentiel est le mouton dans l'état actuel des choses (avec une réserve quant à la frange Nord-Est étudiée qui tire des ressources appréciables de la culture de l'olivier).

En l'absence de ressources en eau capables de créer un impact économique important et à la dimension des besoins de la population, l'élevage ovin devient le seul moyen actuel de trouver l'optimisation dans l'exploitation des ressources du secteur.

Actuellement, l'utilisation des terres de parcours, menée d'une façon assez anarchique, ne conduit pas à une utilisation optimale des possibilités de ces sols.

Au contraire, le mode actuel d'exploitation ne fait que favoriser le processus de dégradation en cours depuis de longues années. Le jeu des migrations actuelles (nomadisme) peut provoquer par exemple, l'arrivée en plein été, sur un parcours d'un type écologique donné, qui, par sa nature ne peut être admis qu'à une exploitation hivernale d'un trop peu important.

Cela ne peut conduire qu'à une lente dégradation du parcours, et à long terme à réduire à néant les possibilités pastorales d'un secteur.

Un tel phénomène peut s'observer depuis une dizaine d'années sur divers parcours de la région sud dubabou de Sidi M'Hidob.

201. Mode d'exploitation à programmer

Pour éviter de tels aléas, nous sommes tenus de raisonner de la façon suivante :

~ Rechercher la fixation, avec le plus de précision possible, du niveau de végétation actuel. Cela est l'objet d'une enquête phytosociologique de terrain, dont les résultats sont consignés au chapitre suivant. (chapitre III - Etude phytosociologique et pastorale).

- Etablir un calendrier d'exploitation. à partir de l'étude phytocologique, le calendrier d'exploitation optimal sera recherché.

- Recherche et dimensionnement des possibilités d'appoint.

• Sur le plan alimentaire ces appoints sont de 2 ordres :

a) Appoints saisonniers, Ils ont pour but de combler les déficits qui apparaissent dans l'alimentation du troupeau à un moment ou à un autre de l'année. En effet, il est en général de impossible sur un ensemble de quelques milliers d'hectares un volant d'alimentation sur des parcours fixé à un niveau stable.

L'appoint saisonnier a pour but d'harmoniser les ressources alimentaires et les besoins du troupeau (eux mêmes variables tout au long de l'année) dans ce cadre précis.

b) Appoints de disette, Ils s'agit là de ressources à dégager pour faire face aux besoins nés du faible rendement de certains parcours en certaines années déficitaires pluvialement.

• Sur le plan catégoriel ces appoints relèvent de 3 origines possibles.

a) les pâturages irrigués, L'obtention de fourrages sur des pâturages irrigués peut être d'un intérêt capital, surtout en période de disette. Dans la conduite normale du troupeau, il demeure déconseillé d'introduire dans la ration une part trop importante de fourrages sous forme de pâturages irrigués et ceci pour des raisons strictement économiques (prix relativement élevés, 25 à 30 millions, de 1'U.P produite en irrigué).

b) les parcours d'appoint; Les parcours d'appoint sont constitués par des secteurs qui ne peuvent à cause de leur valeur fourragère à l'hectare, entrer dans le processus rationnel d'exploitation par rotation d'un secteur donné. La seule possibilité pour ces zones est de fournir, soit en période de sécheresse saisonnière, soit en année de disette, les ressources nécessaires pour la sauvegarde du troupeau, véritable capital.

c) les plantations fourragères (cactus - *triplex* - légumineuses arborescentes type *acacia*);

Cet appoint doit trouver son utilisation dans les périodes où le parcours naturel ne peut être exploité ainsi d'ailleurs que dans les années de disette, années pendant lesquelles le parcours ne donne pas une production optimale.

21.- DECOUPAGE DE L'ENSEMBLE ETUDE

Initialement l'ensemble pastoral étudié ici, devait être découpé en 2 coopératives, dont les limites ont été fixées dans le passé.

Pour des raisons d'équilibre dans les productions pastorales, il sera nécessaire de modifier ce découpage préliminaire.

Ce nouveau découpage sera précisé plus loin (chapitre IV - dimensionnement des troupeaux).

C h a p i t r e III.

C T U D E P H Y T O C O L O G I Q U E E T P A S T O R A L E

ETUDE PHYTOECOLOGIQUE ET PASTORALE

30. - LA VEGETATION

301. - Principes cartographiques sur lesquels est fondée l'étude de la végétation ; travaux restant à faire.

3011. - Etablissement d'une carte de base : carte phytosociologique (voir carte N° 2 hors texte). À partir des photos aériennes au 1/12.500, nous avons établi des subdivisions morphologiques. Une reconnaissance de terrain a permis de caractériser des unités écologiques basées sur :

- la végétation, ses caractères phytosociologiques, la présence ou l'absence d'espèces vivaces consommées par le bétail, leur degré de recouvrement

- le type de sol

- l'existence de certains caractères hydrologiques : présence de zones à coefficient de ruissellement élevé ou au contraire faible.

- l'état de dégradation du parcours, et les causes qui ont déterminé cette dégradation.

3012. - Etablissement d'une carte des types pastoraux (voir carte N° 3 en hors texte). À partir de la carte phytosociologique, nous avons réalisée une carte des types pastoraux. Les associations précédentes sont regroupées en catégories d'utilisation.

3013. Travaux restant à faire : établissement d'une carte de productivité des parcours (masse fourragère productive de 20 à 60 tonnes équivalentes par type pastoral) ; étude détaillée des périodes de production. Ces deux études doivent être obligatoirement liées à la tonnage en eau du sol.

302. - Etude de la végétation. Une légende détaillée est fournie en annexe de la carte N° 2 ; il suffira donc de se référer à celle-ci. Afin de mieux la comprendre, il convient de signaler que chaque association ayant subi un défrichement est définie par un taux d'occupation du sol. Dans un cartouche figurant à l'intérieur de l'association sont représentées :

- dans la partie supérieure figure le pourcentage de la surface totale. Ainsi 60 % V signifie donc que 60 % de la surface totale est occupée par les vergers.

- dans le cartouche inférieur figure le pourcentage de la surface occupée par les cultures de céréales par rapport à la surface totale ; ainsi 40 % C signifie que 40 % de la surface totale est occupée par un complexe de jachères et de culture de céréales.

303. - Etude des types pastoraux (voir carte N° 3 en hors-texte). Nous diviserons la surface étudiée en 2 zones :

- Zone de Sidi Mohamed Houïghra (coopérative N° 10)

3031. - Parcours de printemps et d'automne.

30311. - Parcours I. Ce type de parcours regroupe les types pastoraux suivants (voir carte N° 3 en hors texte et tableau N° 1) :

- Type 1 (voir carte N° 3) correspondant à l'association N° 2 (voir légende de la carte N° 2), utilisable de la mi-Mars à la mi-Mai et de début Octobre à fin Novembre à raison de 1 unité ovine pour 4 hectares, ce type couvre 145 hectares.

- Type 2 (voir type 2 sur la carte N° 3), correspondant à l'association N° 1 (voir légende de la carte N° 2), utilisable de la mi-Mars à la mi-Mai et de début Octobre à fin Novembre à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares, ce type couvre N° 3), correspondant à l'association N° 6 (voir légende de la carte N° 2, utilisable en Avril et en Octobre (1 mois) à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares. La surface couverte est de 725 hectares.

- Type 3 (voir type sur la carte N° 3), correspondant à l'association N° 6 (voir légende de la carte N° 2), utilisable en Avril et en Octobre (1 mois) à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares. La surface couverte est de 725 hectares.

- Type 4 (voir type 4 sur la carte N° 3). La surface totale est de 277,5 ha mais 10 % en est occupée par les vergers. Le restant de la surface (soit 166 ha) s'utilise de la mi-Mars à fin Avril et de début Octobre à fin Novembre, à raison de 1 unité ovine pour 3 hectares.

- Type 5 (voir type 5 sur la carte N° 3). Ce type couvre 1000 hectares et peut être utilisé 1 mois (mi-Mars à mi-Avril et mois d'Octobre) à raison de 1 unité ovine pour 10 hectares.

- Type 6 (voir type 6 sur la carte N° 3). Ce type correspond à l'association N° 3 (carte N° 2). La surface totale est de 127 ha mais 25 % en sont occupés par des vergers et des céréaliers ; la surface nette est donc de 95 ha ; la période d'utilisation se situe de la mi-Mars à la fin Mai et de début Octobre à fin Décembre ; la charge est de 1 unité ovine pour 3 hectares.

- Type 7 (voir type 7 sur la carte N° 3). Ce type correspond à l'association N° 4 (carte N° 2). La surface totale est de 180 ha mais 30 % en sont occupés par des vergers. La période d'utilisation se situe de la mi-Mars à fin Avril et de début Octobre à la mi-Novembre ; la charge est de 1 unité ovine pour 3 hectares.

= Type 8 (voir type 8 sur la carte N° 3). Ce type couvre 2500 hectares dont 25 % sont occupés par des céréales ; la surface nette est de 2053 hectares ; la période d'utilisation se situe de la mi-Mars à fin Juin et de début Octobre à fin Janvier.

= Type 9' (voir type 9' sur la carte N° 3). Ce type correspond à l'association n° 11 sur la légende de la carte N° 2. La période d'utilisation est de la mi-Mars à mi-Avril et de la mi-Mai à la mi-Juin à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares. La surface totale est de 250 ha dont 10 % sont occupés par des céréales soit 100 ha ; la charge est de 1 unité ovine pour 8 hectares.

3032. - Parcours II' (tableau N° 2). Les zones le parcours d'été correspondent aux surfaces occupées par les cultures de végétaux ; dans ce cas, le ruissellement est assez faible. Aussi nous préférions considérer que l'essentiel des parcours d'été est constitué par les chaumes. Dans le cas où les pluies d'automne d'hiver, et de printemps sont suffisantes, nous admettons qu'il sera possible d'alimenter avec les chaumes 1 unité ovine pour 4 hectares pendant 3 mois. La surface totale occupée par les cultures est de 5165 hectares, mais nous admettons que 50 % de cette surface est seulement cultivée à la fois. Sur la carte N° 3 le parcours II est figuré par les types 9a, 9b, 9c, 9d, 9e, 9f, 9g, 9h, 9j, 9k, 9l, 9m, 9n.

= Zone de Sidi Mohamed Bouighès (coopérative N° 11)

3033. - Parcours de type 1. Ce parcours correspond à l'association N° 2 de la carte N° 2. Il couvre 575 hectares et correspond au type N° 1 du tableau N° 3. La période d'utilisation est de mi-Mars à fin Mai et de début Octobre à la mi-Décembre ; la charge est de 1 unité ovine pour 8 hectares.

3034. - Parcours de type 2. Ce type correspond à l'association N° 1 de la carte N° 2 et au type N° 2 de la carte N° 3. La période d'utilisation est de la mi-Mars à fin Avril et de début Octobre à la mi-Novembre ; la charge est de 1 unité ovine pour 8 hectares .

3035. - Parcours de type 3. Ce type correspond aux chaumes . La surface totale est de 1900 hectares ; nous admettons que 75 % sont cultivés.

304. - Apport fourrager du aux feuilles d'oliviers. Dans ces 2 coopératives, les plantations d'oliviers atteignent :

6532 hectares environ pour la zone de Sidi Mohamed Bouighès.

12.337 hectares pour la zone de Gribba. Nous avons admis que 60 kg pouvaient être recueillis par hectare, à raison de 15 UF/ha.

Les feuilles doivent être séchées et stockées dans un endroit où elles ne fermentent pas.

31. - AMÉNAGEMENT DES PARCOURS

311. - Mise en défens (voir carte N° 1 : en hors texte). La mise en défens concerne

- Dans la coopérative 10, : les types 1, 2, 4, par mise en défens saisonnière par tranches de 50 hectares.

- Dans la coopérative 11 : le type 1 par tranches de 100 hectares.

La mise en défens s'effectuera pendant 3 ans au cours de la période de croissance active au printemps et en automne ; une exploitation légère mais scientifiquement contrôlée est possible par ces zones en défens en dehors des périodes de croissance active.

312. Aménagement des points d'eau (voir carte N° 1).

313. Plantation de cactus incenso, d'Atriplex Halimus, d'Acacia farnesiana. Les plantations sont envisagées dans le cadre d'un déficit saisonnier régulier.

3131. - Pour la zone de Sidi Mohamed Bouïghès, nous avons prévu la plantation de 60 hectares de cactus incenso (exploitables à raison de 40 ha /an donc rotation de 2 ans) 10 ha d'Atriplex Halimus (exploitables à raison de 20 ha par an donc rotation de 2 ans) et 100 hectares d'Acacia farnesiana (exploitables à raison de 100 ha/an donc 3 an de repos et 1 an d'exploitation.)

3132. - Zone de Gribba

80 ha de cactus (40 ha /an)

212 ha d'Acacia (63 ha /an)

32. - EXPLOITATION DU PARCOURS

Les tableaux N° 3 et 7 résument l'exploitation des parcours.

L') POSSIBILITES FOURNIES DES PARCOURS DE PRINTEMPS ET
D'AUTOMNE

as d'un Printemps et d'un Automne à pluviosité
Normale.

(EN UP)

	J	F	M	A	M	J	J	S	O	N	D
1	-	-	293,25	1000,25	500,25	-	-	-	-	1758,85	2356,97
2	-	-	433,10	1475,77	737,0	-	-	-	-	2594,35	3176,61
3	-	+	-	1460,04	-	-	-	-	-	5092,11	-
4	-	-	419,95	1533,18	-	-	-	-	-	2695,39	3611,86
5	-	-	874,8	11490,1	1410,22	1410,22	-	-	-	5240	-
6	-	-	258,39	880,41	880,41	-	-	-	-	1517,70	2074,13
7	-	-	310,2	1159,2	-	-	-	-	-	2037,81	1365,42
8	15.091,05	-	2081,7	7093,2	7093,2	5127,15	-	-	-	112.469,61	16.710,4
9 ^a	-	-	151,97	516,12	-	-	-	-	-	907,32	607,75
Total	15.091,05	-	4383,35	19053,5	7563,10	15221,87	3986,02	5127,15	-	135.113,29	16.080,15 / 11.114,98
											19370,35 3335,71

COOPERATIVE SIDI MOHAMED 10

ZONE DE SIDI MOHAMED MOUCHES

POSSIBILITES FOURNIES PAR LES PARCOURS ET DE L'APPORT DU
SOL AUX FUS D'OLIVIERS

en d'un Printemps et d'un Automne à pluviosité

normale

(en UF)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Parcours I *	15.091	-	-	4883	9053	7563	5221	3986	5127	-	-	35.113
										116.000	10.1141	9370
Parcours II	-	-	-	-	-	-	-	12.837	12.877	12.780	-	-
Récoltes d'olivières	0.165	8.165	8.165	8.165	8.165	8.165	8.165	8.165	8.165	8.165	8.165	8.165
Total mensuel	23.256	8.165	4032	8965	13.135,5	116.155	9306,5	8050,5	26.169	21.012	13.596,5	8.165
											47.300	20170
											18196	13.52
												12117

* Le parcours I regroupe les types pastoraux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

COOPERATIVE SIDI M'HEDDEB

ZONE DE SIDI MOHAMED BOUJEDD

ES FOURNISSEURS DES PARCOURS ET DE L'APPORT DU AUX FEUILLES D'OLIVIERS

as d'un printemps à pluviosité normale
et d'un Automne sec.

(an UP)

ZONE DE GRIMM

POSSIBILITÉS FOURNISSEURS DES PARCOURS ET DE L'APPORT
DU AUX FEUILLES D'OLIVIERS

au d'un Printemps et d'un Automne à pluvie-
site normale

(en UF)

	J	P	M	A	M	J	J	A	S	O	D	N	D	
Type 1	-	-	-	1128	3816	3816	-	-	-	6752	9051	9050	-	
Type 2	-	-	-	1784	6078	-	-	-	-	10.636	14.320	-	-	
Type 3	-	-	-	-	-	4341	0693	8627	5947	-	-	-	-	
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	
Valeur four- gère feuilles d'oliviers	15.421	15.421	15.421	15.421	15.421	15.421	15.421	15.421	15.421	15.421	15.421	15.421	185.052	
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	
Total mensuel	15.421	15.421	17710	10.622	25.315	19.267	17710	12.054	21.114	21.013	113.657	7710	32.069	126.550
														12.210 115.750 7710

COOPERATIVE SIDI M'HEDDES NO 11

ZONE DE GRAVES

POSSIBILITES FOURRAGERES DES PARCOURS ET DE L'APPORT DU AUX FEUILLES D'OLIVIERS

LES D'UN PRINTEMPS A PLUVIOSITE NORMALE
ET D'UN AUTOMNE SEC

(en UP)

COOPERATIVE SIDI MOHAMED 10
(SIDI MOHAMED SOUICHEN)

TABLEAU THÉORIQUE D'EXPLOITATION DES PARCOURS ET DE
 REPARTITION DU TROUPEAU

(en : U.O.)

Type pastoral	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Dates	125 au 30	115 au 30	115 au 30					17 au 15	11 et au 15
Type 1	-	70	-	140	-	-	-	-	102
Type 2	-	1200	-	212	-	-	-	-	150
Type 3	-	-	-	212	-	-	-	-	318
Type 4	-	100	-	212	-	-	-	-	156
Type 5	-	1200	-	212	-	-	-	-	300
Type 6	-	66	-	32	-	-	-	-	90
Type 7	-	80	-	164	-	-	-	-	142
Type 8	-	500	-	-	-	-	-	-	31
Type 9	-	360	-	362	1330	-	-	1330	-
Parcours II	-	-	-	-	-	-	-	-	600

de l'apport
 N.B. Compte tenu des parcours dans la ration totale du troupeau
 Nous avons préféré réduire la période d'utilisation en augmentant l'effectif.

COOPERATIVE SIDI MOHAMED 10
(SIDI MOHAMED SOUICHEN)

TABLEAU THÉORIQUE D'EXPLOITATION DES PARCOURS ET DE
 REPARTITION DU TROUPEAU

(en : U.O.)

Type pastoral	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Dates	125 au 30	115 au 30	115 au 30					17 au 15	11 et au 15
Type 1	-	70	-	140	-	-	-	-	102
Type 2	-	1200	-	212	-	-	-	-	150
Type 3	-	-	-	212	-	-	-	-	318
Type 4	-	100	-	212	-	-	-	-	156
Type 5	-	1200	-	212	-	-	-	-	300
Type 6	-	66	-	32	-	-	-	-	90
Type 7	-	80	-	164	-	-	-	-	142
Type 8	-	500	-	-	-	-	-	-	31
Type 9	-	360	-	362	1330	-	-	1330	-
Parcours II	-	-	-	-	-	-	-	-	600

de l'apport
 N.B. Compte tenu des parcours dans la ration totale du troupeau
 Nous avons préféré réduire la période d'utilisation en augmentant l'effectif.

COPRATIVE SIDI M'HEDEB N° 11
 (GHAIBI)

TABLEAU THORIQUE D'EXPLOITATION DES PARCOURS DE
 DE REPETITION DU TROUPEAU

(en 'U.O.)

Type pastoral	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Octobre	Novembre	Décembre
Dates	1er au 30	1er au 30	1er au 7	1er au 30	1er au 15	-	- 115 au 30	110 au 30 1er au 7
Type 1	-	370	-	350	556	-	-	560
Type 2	-	590	-	552	-	-	-	320
Chameaux	-	-	-	-	-	850	850	-

N.B. Compte tenu de l'apport des parcours dans la ration totale du troupeau
 Nous avons préféré réduire la période d'utilisation en augmentant l'effectif.

Chapitre IV

1^{er}) MENSURATION DES TROUPES

DIMENSIONNEMENT DES TROUPAUX40. - DECOUPE DE LA ZONE /

L'étude des résultats de l'enquête phytosociologique a permis d'opérer un découpage en deux parties de la zone étudiée (voir plan de situation et carte de l'ensemble des coopératives).

Les superficies S.A.U. de ces deux coopératives sont les suivantes :

Sidi M'Heldeb	N° 10	:	22. 132	ha
Sidi M'Heldeb	N° 11	:	19. 056	ha

41. - EVALUATION DES RESSOURCES PASTORALES410. Bilans pastoraux

Les tableaux N° 6 et N° 7 récapitulent les potentialités pastorales des 3 zones principales retenues.

Deux hypothèses sont retenues :

- a) Cas d'un printemps à pluviosité normale et à automne humide.
- b) Cas d'un printemps à pluviosité normale et à automne sec.

Les disponibilités totales pour les deux coopératives intercoupées sont de :

- dans l'hypothèse " a " : 266.000 UP
- dans l'hypothèse " b " : 183.000 UP

411. - Appointe

Ils seront ici de 4 ordres :

• Feuilles d'oliviers.

Les coopératives Sidi M'Heldeb N° 10 et N° 11 sont situées à la limite de la grande zone d'oléiculture de Sfax. La superficie des vergers d'oliviers que l'on y rencontre est importante : plus de 19.000 hectares.

Les déchets de taille peuvent être stockés et distribués et constituer de ce fait une source d'alimentation importante.
(Plus de 290.000 UP disponibles par an.)

• Cactus.

Les possibilités d'implantations sont très faibles (30 ha en tout). Cela provient du fait que dans les sols susceptibles d'accueillir le cactus, l'olivier a été choisi de préférence. Chaque fond d'eau susceptible de recueillir un peu d'eau a été planté.

• Atriplex Peu de possibilités d'implantation ici aussi (une vingtaine d'ha pourraient être mis en place).

• Legumineuses arborescentes (acacia). Les possibilités de mise en place seraient d'environ 100 ha.

412.- Récapitulation de l'alimentation

	Sidi M'heddeb n° 10	Sidi M'heddeb n° 11 (Ouled Iba)	Totaux
Parcours	165.000 UF	91.000 UF	259.000
Feuilles d'oliviers	98.000 UF	105.000 UF	203.000
Cactus	10 ha - 10.000 UF	40 ha - 10.000 UF	80.000
Atriplex	20 ha - 20.000 UF	-	20.000
Acacia	- 200.000 UF	- 200.000 UF	400.000
Total	523.000 UF	519.000 UF	1042.000

413.- Répartition de l'alimentation

Le tableau suivant donne, pour les 2 coopératives, la répartition de l'alimentation suivant les types d'aliments :

	Sidi M'heddeb n° 10	Sidi M'heddeb n° 11	Totaux
Parcours	25 %	25 %	25 %
	165.000 UF	91.000 UF	259.000 UF
Feuilles d'oliviers	25 %	25 %	25 %
	165.000 UF	91.000 UF	259.000 UF
Cactus-Atriplex	50 %	50 %	50 %
Acacia	230.000 UF	101.000 UF	331.000 UF
Total	560.000 UF	375.000 UF	935.000 UF

414.- Dimensionnement du troupeau

Compte tenu de ces possibilités alimentaires, nous pouvons mettre en place sur ces 2 coopératives un troupeau de l'ordre de 2100 unités ovines, répartis comme suit:

Sidi M'hoddeb N° 10

(Sidi Mohamed Mouigude)	<u>560.000</u>	/	1300 U.O.
	120		

Sidi M'hoddeb N° 11

(Gnaiba)	<u>376.000</u>	/	880 U.O.
	420		

42. - BESOINS ALIMENTAIRES

420. Par catégories d'animaux

4200. Brebis mère

Du 1er	Avril	au	31	Mai	0,75 UF/jour
Du 1ero	Juin	au	31	Aout	0,50 UF/jour
Du 1er	Septembre au	31		Octobre	0,75 UF/jour
Du 1er	Novembre au	31		Déceeb.	1,30 UF/jour
(2 premiers mois de lactation)					
Du 1er	Janvier	au	28	Février	1,1 UF/jour
(fin de lactation)					
Du 1er	Mars	au	31	Mars	0,5 UF/jour
Soit au total 294 UF/an.					

4201. Les agneaux

De la naissance au sevrage : 0,75 UF/jour

Au-delà du sevrage, et jusqu'au moment où ces agneaux sont soit conservés pour le remplacement (antennaises), soit vendus, cette ration journalière sera maintenue.

4202. Les antennaises

Par convention, nous appelons ici "antennaises" les agneaux à partir de leur sixième mois d'âge, agneaux conservés pour le renouvellement des mères.

Leurs besoins alimentaires sont de 0,5 UF/jour.

4203. Les bêliers

Besoins alimentaires : 0,8 UF/jour

421. Composition de l'unité ovine

L'unité ovine varie dans sa composition tout au long de l'année.

Composée à la base d'une brebis mère et de 0,05 bêlier, elle se complète, à certaines périodes de l'année d'un certain lot d'agneaux et d'antennaises.

Mois par mois, cette composition évolue suivant le tableau suivant :

	J	P	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Brebis mères	1	0,9	0,8	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Agneaux	0,95	0,65	0,35	-	-	-	-	-	-	0,30	0,60	0,95
Antennaires	0,21	0,20	0,20	0,26	0,25	0,25	0,25	0,21	0,21	0,23	0,23	0,22
Béliers	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05

Les besoins, sois par mois, d'une telle unité ovine sont indiqués dans le tableau ci après (tableaux N° 5)

1300 UF/AN

43.- CONDUITE DU TROUPEAU

En "vitesse de croisière", lorsque les réserves de cactus, atriplex et légumineuses arborescentes (Acacia) seront à l'optimum de production, l'effectif total du troupeau sera de :

1300 U.O. pour la coopérative N° 10

630 U.O. " " " " 11

soit, par type de bête, au mois de Novembre de chaque année :

	Coopérative 10	Coopérative 11
Brebis mères	1300	880
Agneaux nés	1235	836
Antennaires de 1 an	325	220
Béliers	65	54

	J	P	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Brebis mères	1	0,9	0,8	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Agneaux	0,95	0,65	0,35	-	-	-	-	-	-	0,30	0,60	0,95
Antennaires	0,21	0,20	0,20	0,26	0,25	0,25	0,25	0,21	0,21	0,23	0,23	0,22
Béliers	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05

Les besoins, sois par mois, d'une telle unité ovine sont indiqués dans le tableau ci après (tableaux N° 5)

1300 UF/AN

43.- CONDUITE DU TROUPEAU

En "vitesse de croisière", lorsque les réserves de cactus, atriplex et légumineuses arborescentes (Acacia) seront à l'optimum de production, l'effectif total du troupeau sera de :

1300 U.O. pour la coopérative N° 10

630 U.O. " " " " 11

soit, par type de bête, au mois de Novembre de chaque année :

	Coopérative 10	Coopérative 11
Brebis mères	1300	880
Agneaux nés	1235	836
Antennaires de 1 an	325	220
Béliers	65	54

Tout au long de l'année, le troupeau évoluera par la vente des mères reformées (25 % par an), la vente des agneaux en vue de l'engrangement ou directement à la boucherie.

Tableau n° 5

TÉMOINS ALIMENTAIRES DE L'UNITÉ OUVRIÈRE

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Breveté adhérent	1	1,1	1,1	0,5	0,75	0,75	0,50	0,50	0,75	0,75	1,30	1,30	-
	2	30	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	360
	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-
	1	33,1	29,7	12,0	22,5	22,5	15,0	15,0	15,0	22,5	22,5	22,5	-
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-
	1	1	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	-
	2	30	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	360
	3	1	0,95	0,65	0,35	1	1	1	1	1	0,30	0,60	0,95
	4	1	21,1	11,6	7,9	1	1	1	1	1	6,7	13,5	21,1
	1	1	0,5	0,5	0,5	1	0,5	1	0,5	1	0,5	1	0,5
	2	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	360
	3	1	0,21	0,20	0,20	1	0,26	0,26	0,25	0,25	0,21	0,23	0,22
	4	1	3,1	3,0	3,0	1	3,90	1	3,90	1	3,7	1	3,6
	1	1	0,8	0,6	0,6	1	0,6	1	0,6	1	0,6	1	0,6
	2	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	360
	3	1	0,05	0,05	0,05	1	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	1	0,05
	4	1	1,20	1,20	0,9	1	1,2	1	1,2	1	1,2	1	1,2
Taux UP	1	56,0	48,5	23,8	27,3	27,6	19,9	19,9	19,8	27,3	33,8	57,1	65,9
													420,7

1. UP/Jour
2. Nombre de jours
3. Taux de présence
4. Total UP.

Tableau n° 6

F) ESTIMATION DES POSSIBILITES FOURNIES
Ces d'un printemps et d'un automne
à pluviosités normales.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Taux
d1. Nécessité													
Multiplo (kg 10)	15.091	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	172.461
Salin (kg 10)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94.162
Total	15.091	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	266.623

ÉDITION MENSUELLE DE L'ALIMENTATION
(1300 U.O.)

(1300 U.O.)

THEATRE

COGNITIVE 12-14 (ENGLISH)

THE TITANIC MEMORIAL IN LIVERPOOL

(890 U.0.)

— chapitre V —

() ALEURS ECONOMIQUES

I.- C/ ALIERS ECONOMIQUES

C/ COOPERATIVE SIDI MOUÏGUEB N° 10

(Sidi Mohamed Mouiguba)

COOPERATIVE " SIDI N°2 BOUJIES "

(12.10)

A - 1/ ALERTS ECONOMIQUES DE L'ELEVAGE
(1330 U.O.)

L. COUTS	Main d'oeuvre		Bord Main d'oeuvre		Total
	Cout / ha	Cout total	Cout /ha	Cout total	
Cactus à triplex, acacia, { 200 ha }	5 D	1300 D	5 D	1300 D	2600 D
Conduite du troupeau { 250 têtes }	1000 D	1000 D	-	-	1000 D
Convertis (30 U.P./têtes)	-	-	-	1120 D	1120 D
Singes vivarium	400,300 A.U.C.	-	-	400 D	400 D
Total	-	-	2300 D	-	5120 D

SIDI KED MOUSSA
(1330 U.O.)

II. - PRODUIT BRUT A MISEZ.

<u>VILLE</u>	<u>Droblin de reforage</u>	<u>1330 x 12 kgm x 00,200</u>	<u>- 2235 D</u>
Aiguesaux vendus	995 x 30 kgm x 00,300	<u>44</u>	<u>8955 D</u>
Déliens reforagés	13 x 60 kgm x 00,200	<u>44</u>	<u>156 D</u>
<u>LINE</u>	<u>1330 x 30/100 x 2 kgm x 00,300</u>	<u>44</u>	<u>610 D</u>
Arribis	265 x 00,300 x 3 kgm	<u>44</u>	<u>210 D</u>
Antoniens	65 x 00,300 x 3 kgm	<u>44</u>	<u>58 D</u>
Béliers			
Total G.		<u>12110 D</u>	

III. - CONCLUSIONS

VALER AJOUTEE DE L'ELÉVAGE : 9620 dinars

COOPERATIVE " SIDI MOUAMED BOUCHER ".

(n° 10)

B - CIRCONSCRIPTIONS DE LA PRODUCTION VEGETALE

- 35 -

	Cout Main d'oeuvre	Cout horre main d'oeuvre		Produit brut
	Unitaire	Total	Unitaire	Total
Pimentons 7289 kg	1 D	7289 D	-	10930
Chardons 5165 kg	2 D	10330 D	7750 D	18075 D
Total	H	17620 D	7750 D	29000 D

COOPÉRATIVE N° 3IDI N° 2 MOUICHES
 (m. 10)

C - RESTITUTION DES VALEURS ÉCONOMIQUES

	Prise H.O.	Prise U.H.O.	Revenu brut	Valeur ajoutée
I. Elevage	2900 D	2620 D	5120 D	9620 D
II. Production végétale	17620 D	7750 D	25370 D	21250 D
III. Total	19920 D	10570 D	30190 D	30570 D
- Nombre d'exploits possibles à 200 jours de travail /an			<u>19200 D</u>	<u>44 200</u>
- Nombre de coopérateurs possibles à 250 journées/an			<u>200 x 250,500</u>	<u>50000 D</u>

(/) ALIERS E/ ECONOMIQUES

COOPERATIVE GRAIBA (N^o 11)

COOPÉRATIVE DE: MA (n° 11)

A - (MÈTRES ÉCONOMIQUES DE L'ÉLEVAGE
 (600 U.O.)

I. COUTS	Main d'œuvre			Hors Main d'œuvre			Total
	Cout / ha	Cout total	Cout / ha	Cout total	Cout / ha	Cout total	
Coutus { triper, Lymétriseur { 210 ha }	5 D	1200 D	5 D	1200 D	5 D	1200 D	2100 D
Conseil du troupeau	200 D par troupeau	700	-	-	-	-	700 D
Concentré (30 UP / U.O.)	-	-	-	-	-	-	710
Paste vétérinaire	CD,300 par U.O.	-	-	-	-	-	254 D
Total	-	-	1900 D	-	-	-	1900 D

CCOFIA 9102 - GUARIA
 (14-11)
 (850 U.O.)

II. INVENTARIO.

<u>VIAJE</u>	<u>Doblón de referido</u>	<u>100 X</u>	<u>42 X</u>	<u>Km X CD,200</u>	<u>X</u>	<u>100 D</u>
		<u>5</u>				
Almacenes vendidos		660	X	30 Km X CD,300	X	5940 D
Bienes referidos		9	X	60 Km X CD,200	X	102 D
LÍNEA						
Arriba		70/100	X	2Km X CD,300	X	422 D
Entregadas		175	X	3 Km X CD,300	X	153 D
Dóblenes		11	X	3 Km X CD,300	X	90 D
	Total				X	6143 D
III. Valores ajustados de los viajes		3143 D	-	1900 D	-	5941 D

COOPERATIVE " GUTIÉRREZ "

(n° 11)

3 - CHIFFRES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION VÉGÉTALÉE

Coût d'achat d'ouverte			Coût d'achat min d'ouverte			Produit brut		
	unitaire	total	unitaire	total	total			
I. Arbiculture (oliviers = 12337 ha)	12,000	12350 D	-	-	-	10500	10,500 D	-
II. Cédraculture (1713 ha)	20,000	3495 D	15,500	2,615 D	30,500	6,100 D	-	-
III. Total	-	-	-	15035 D	2615 D	-	-	20,600 D

COOPÉRATIVE " GRANDEUR "

C - LE BUDGET DES VALEURS ÉCONOMIQUES

	Frais H.O.	Frais H.M.C.	Frais Totaux	Révenus brut	Valeur ajoutée
I. Dévouage	1950 D	2201 D	4151 D	6148 D	5911 D
II. Production	15035 D	2615 D	10150 D	24600 D	21905 D
Véhicule					
III. Total	17735 D	4819 D	22554 D	32748 D	27929 D

- Nombre d'emplis possibles à 200 jours de travail par an 17.735 D
- 17.735 D / 250 = 71
- Nombre de coopératrices possibles à 250 dîners / an 21.929 D
- 21.929 D / 250 = 88

Chapitre VI

-

INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS TOEUX

Coopérative 10 Coopérative 11

1) Plantation de eactus, Atriplex, Juncia. 260 X 56 210 X 56

(55 dinars/ha) 11560 D 13410 D

2) Implantation d'enclos de rotation 4769 ha 2319 ha

(60,500 par ha de parcours entrent dans une exploitation normale) 2395 D 1160 D

3) Création de points d'eau 6 points d'eau 5 points d'eau

(1500 D par unité) 9000 D 7500 D

4) Achat de bétiers reproduiteurs 1950 D 1320 D

(65 bétiers) (44 bétiers)

5) Totaux 27.905 D 23.420 D

ÉDITION DES INTELLIGENCES : MUSICOLES

CNRA 30383

COOPERATIVES D'ELEVAGE
de SIDI M'HEDDEB

COOPERATIVES X, XI

CARTE PHYTOECOLOGIQUE

CARTE N° 2

ECHELLE 1/50000

-LEGENDE-



1 Association à *Rhamnusia suaveolens* et *Stipa Lagascae* ssp. *Pentanensis* variante à *Eragrostis papposa*, sous-association avec *Artemisia herba alba* et *Gymnochaete decander* (alternance de rebroussements et de zones de déflation); utilisable de la mi-Mars à la mi-Juin et de début Octobre à fin Novembre à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares.



2 Association à *Rhamnusia suaveolens* et *Stipa Lagascae* ssp. *Pentanensis* variante à *Eragrostis papposa*, se développant sur sol brun clair stérile sur croûte calcaire; utilisable de la mi-Mars à fin Mai et de début Octobre à mi-Novembre à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares, 40 % de vergers.



3 Association à *Rhamnusia suaveolens* et *Stipa Lagascae* ssp. *Pentanensis* sous-association à *Anthriscus pungens* variante à *Eragrostis papposa*, se développant sur un sol d'apport dolien; 50 % de vergers, le reste cultivé en céréales, utilisable de la mi-Juin à fin Juillet et de début Octobre à mi-Novembre à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares.



4 Association à *Artemisia campestris*, *Mentha albicans* sous-association à *Rhamnusia suaveolens*, se développant sur sol d'apport dolien à voile d'éolisation; 50 % de vergers, le reste cultivé en céréales, utilisable de la mi-Mars à fin Mai et de début Octobre à mi-Novembre à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares.



5 Association à *Rhamnusia suaveolens* et *Stipa Lagascae* ssp. *Pentanensis* dégradée par la surpâturage, l'irrigation dolienne; 50 % de céréales utilisable de la mi-Mars à fin Mars, à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares.



6 Association à *Artemisia herba alba* et *Maloxylon tamaricifolium*, sous-association à *Rhamnusia suaveolens*; alternance de vastes zones de déflation et de voiles d'éolisation, 50 % de vergers, le reste cultivé en céréales, utilisable de la mi-Juin à mi-Juillet à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares.



7 Dominante de l'association à *Rhamnusia suaveolens* et *Stipa Lagascae* ssp. *Pentanensis* avec alternance à *Gymnochaete decander* et *Anarrhinum brevifolium* alternance d'ensembles très étroits et voiles sablonneux d'éolisation; utilisable de la mi-Mars à la mi-Avril et de début Octobre à fin Octobre à raison de 1 unité ovine pour 10 hectares, et de début Octobre à fin Octobre.



8 Prédominance forte de l'association à *Gymnochaete* sur l'association à *Rhamnusia*; utilisable de la mi-Mars à la fin Mars et de début Octobre à mi-Octobre à raison de 1 unité ovine pour 10 hectares.



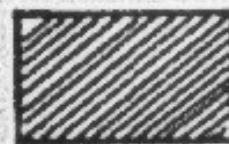
9 Prédominance de l'association à *Helianthemum lippii* var. *sessiliflorum* et *Carex uniflora* et *Carex sylvatica* sur l'association à *Pituranthus tortuosus* et *Cynodon Dactylon*; 40 % de vergers, le reste cultivé en céréales; utilisable de la mi-Mars à mi-Avril et de début Octobre à fin Octobre à raison de 1 unité ovine pour 8 hectares et de début Juin à fin Juin (1 unité ovine pour 8 hectares).



Mosaïque de l'association à *Artemisia herba alba* et *Pituranthes tortuosa* et *Cynodon Dactylon* en tamaricifolium avec l'*Artemisia herba alba* ; 10 % de céréaliers ; utilisable de mi-Juin à fin Juin à raison de 1 unité ovine pour 10 hectares.



Mosaïque de :
- l'association à *Helianthemum Lippii* var. *sessiliflorus* et *Oenothera biennis*
- l'association à *Gymnochaete decander* et *Inarrhinum brevifolium*
- l'association à *Pituranthes tortuosa* et *Cynodon Dactylon* (10 % défriché en céréaliers utilisable de la mi-Mars à la mi-Avril et de la mi-Mai à la mi-Juin à raison de 1 unité ovine pour 10 hectares).



Association à *Artemisia herba alba* et *Maloxylon tamaricifolium*, sous-association à *Artemisia herba alba* ; 10 % défriché en céréaliers 10 % vergers ; utilisable de la mi-Mars à la mi-Juin (avec report possible) et de début Octobre à fin Décembre à raison de 1 unité ovine pour 15 hectares.



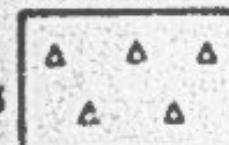
Facette à *Maloxylon tamaricifolium* de l'association précédente ; inutilisable par les ovines, utilisable par cannelidés.



Association à *Artemisia herba alba*, *Inarrhinum brevifolium*, *Gymnochaete decander*, *Cynodon Dactylon* et *Plantago albicans* ; utilisable de la mi-Mars à la fin Mars et de début Octobre à fin Décembre à raison de 1 unité ovine pour 10 hectares.



Même association mais défriché en céréaliers ; utilisable de début Juin à fin Juin à raison de 1 unité ovine pour 9 hectares.



Association à *Gymnochaete decander* et *Inarrhinum brevifolium* ; utilisable 15 jours de la mi-Mars à la fin Mars et de début Octobre à la mi-Octobre à raison de 1 unité ovine pour 15 hectares, en dehors de ces périodes, utilisable seulement par cannelidés et canopées.



Association à *Cynodon Dactylon* et *Plantago albicans*, sous-association à *Zizyphus lotus* (taux d'occupation indiqué dans un cartouche) ; utilisable de la mi-Mai à fin Août à raison de 1 unité ovine pour 5 hectares.



Association typique ; utilisable de la mi-Mai à fin Juin à raison de 1 unité ovine pour 6 hectares (taux d'occupation indiqué dans le cartouche) ; utilisable de la mi-Mai à fin Juillet à raison de 1 unité ovine pour 6 hectares.



Association à *Salsola tetrandra* et *Dianthus mollis*, *Malva verticillata* ; utilisables seulement par cannelidés.



Association à *Rhynchosciurus indicum*, à *Malacothamnus strobilaceum* ; utilisable seulement par cannelidés.



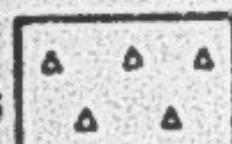
13 Association à *Tristida pungens* et *Eragrostis procumbens*, sous-association à *Echinochloa crusgalli*; utilisable par ovins, moutons et canellidés.



14 Association à *Aristida pungens* et *Eragrostis procumbens*, sous-association à *Echinochloa crusgalli*; taux d'occupation variable (indiqué par un cartouche) utilisable de la mi-Mai à fin Juin et de début Octobre à fin Novembre à raison de 1 unité ovine pour 6 hectares.



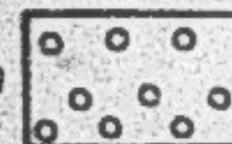
15 Même association mais défriché en céréalier; utilisable de début Juin à fin Juin à raison de 1 unité ovine pour 6 hectares.



16 Association à *Gymnosperma decandolii* et *Inarrhinum brevifolium*; utilisable 15 jours de la mi-Mai à la fin Mars et de début Octobre à la mi-Octobre à raison de 1 unité ovine pour 6 hectares, en dehors de ces périodes, utilisable seulement par canellidés et moutons.



17 Association à *Cynodon Dactylon* et *Plantago albicans*, sous-association à *Eriophorum latum* (taux d'occupation indiqué dans un cartouche); utilisable de la mi-Mai à fin Juin à raison de 1 unité ovine pour 6 hectares.



18 Association typique; utilisable de la mi-Mai à fin Juin à raison de 1 unité ovine pour 6 hectares (taux d'occupation indiqué dans le cartouche); utilisable de la mi-Mai à fin Juin à raison de 1 unité ovine pour 6 hectares.



19 Association à *Salsola tetrandra* et *Onobrychis mollis*, *Salsola vermiculata*; utilisables seulement par canellidés.



20 Association à *Erythronium sibiricum*, à *Maloenum strobilaceum*; utilisable seulement par canellidés.



21 Association à *Salsola tetrandra* et *Onobrychis mollis*, sous-association à *Nitraria rotunda*; utilisable seulement par canellidés.



22 Mosaïque de l'association 13 et de l'association 5, utilisable 15 jours de la mi-Mai à fin Juin et de début Octobre à la mi-Octobre à raison de 1 unité ovine pour 15 hectares.



VERGERS

> 70% DE LA SURFACE TOTALE

SUITE EN

F

2



MICROFICHE N°

30383

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

المركز القومي
للسّوّيسي الفلاحي
تونس

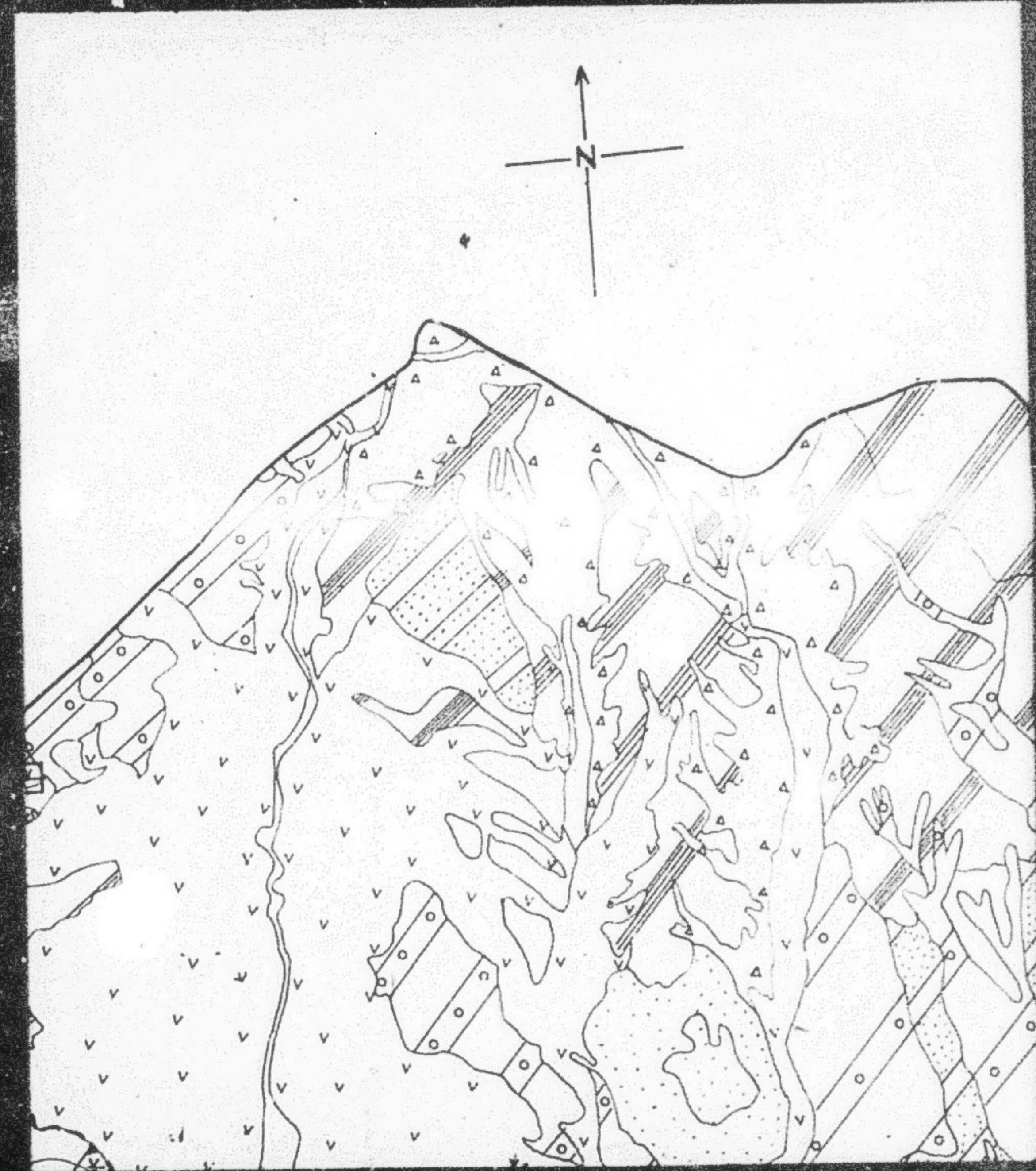
F 2

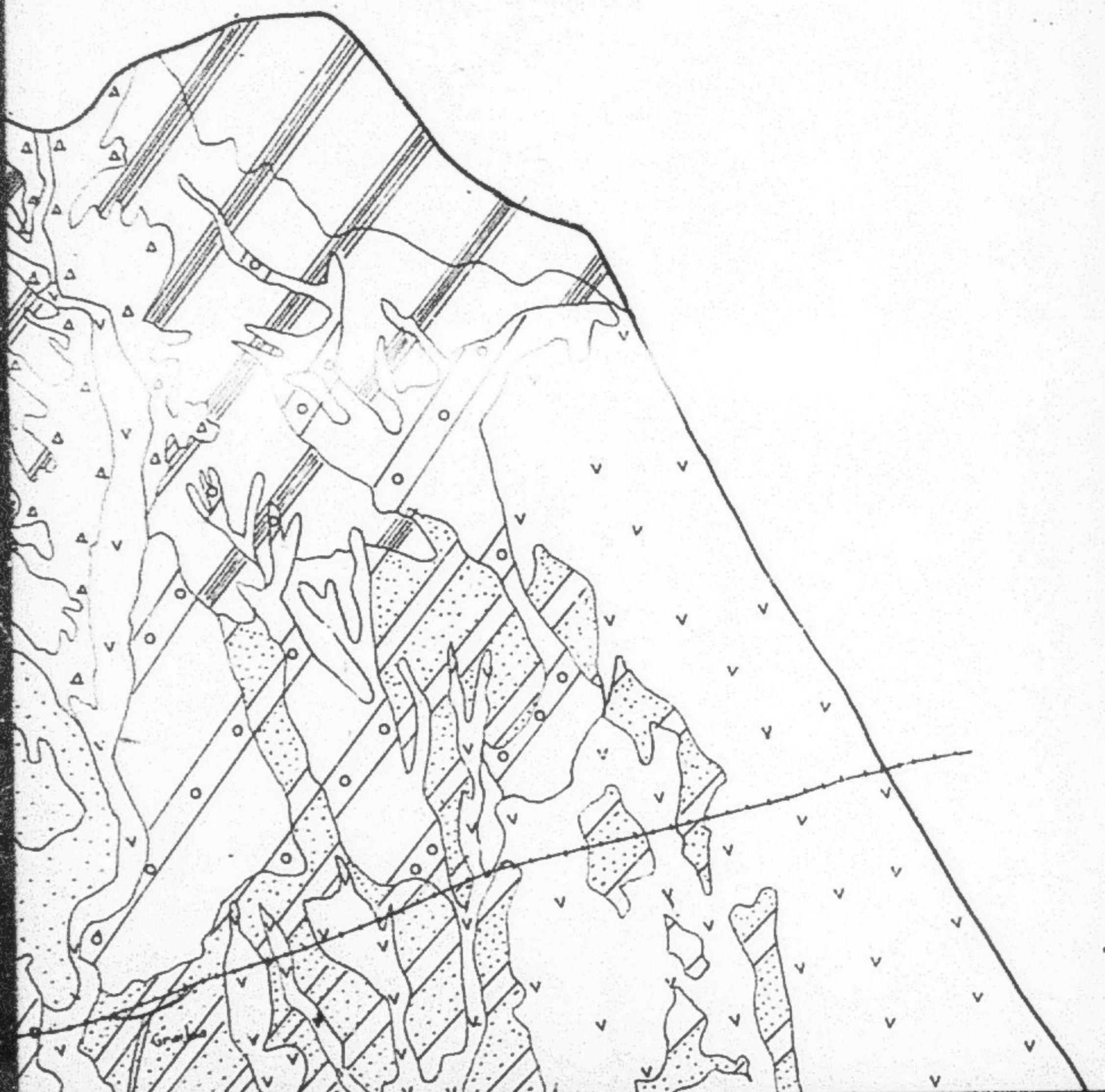
COOPERATIVE XI

ZONE DE GRAÏBA



COOPERATIVE X





COOPERATIVE V

ZONE DE SIDI MOHAMED

NOUIGUES

10% V
70% C

30% V
40% C

60%
20% C

50% V
30% C

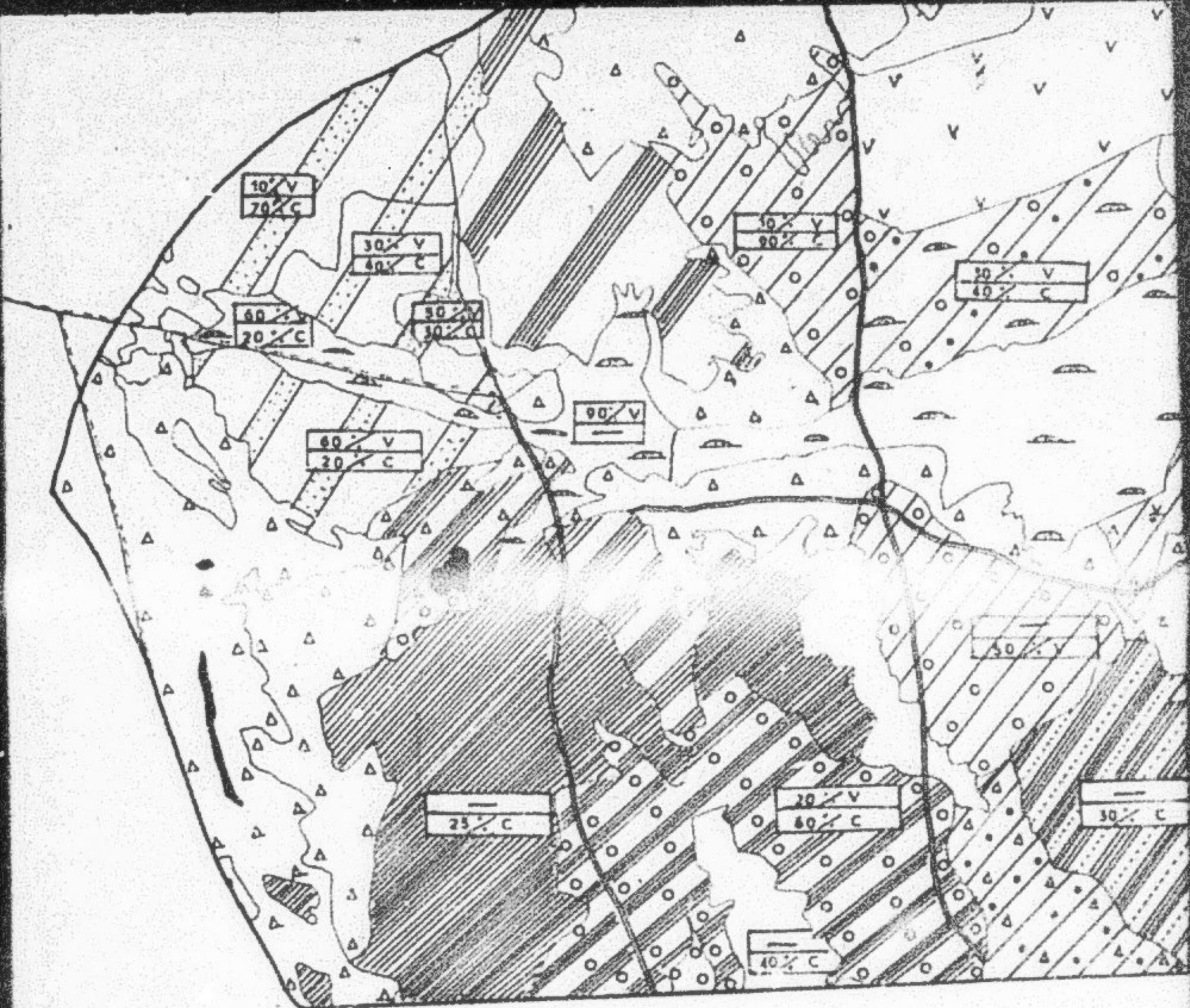
40% V
60% C

10% V
90% C

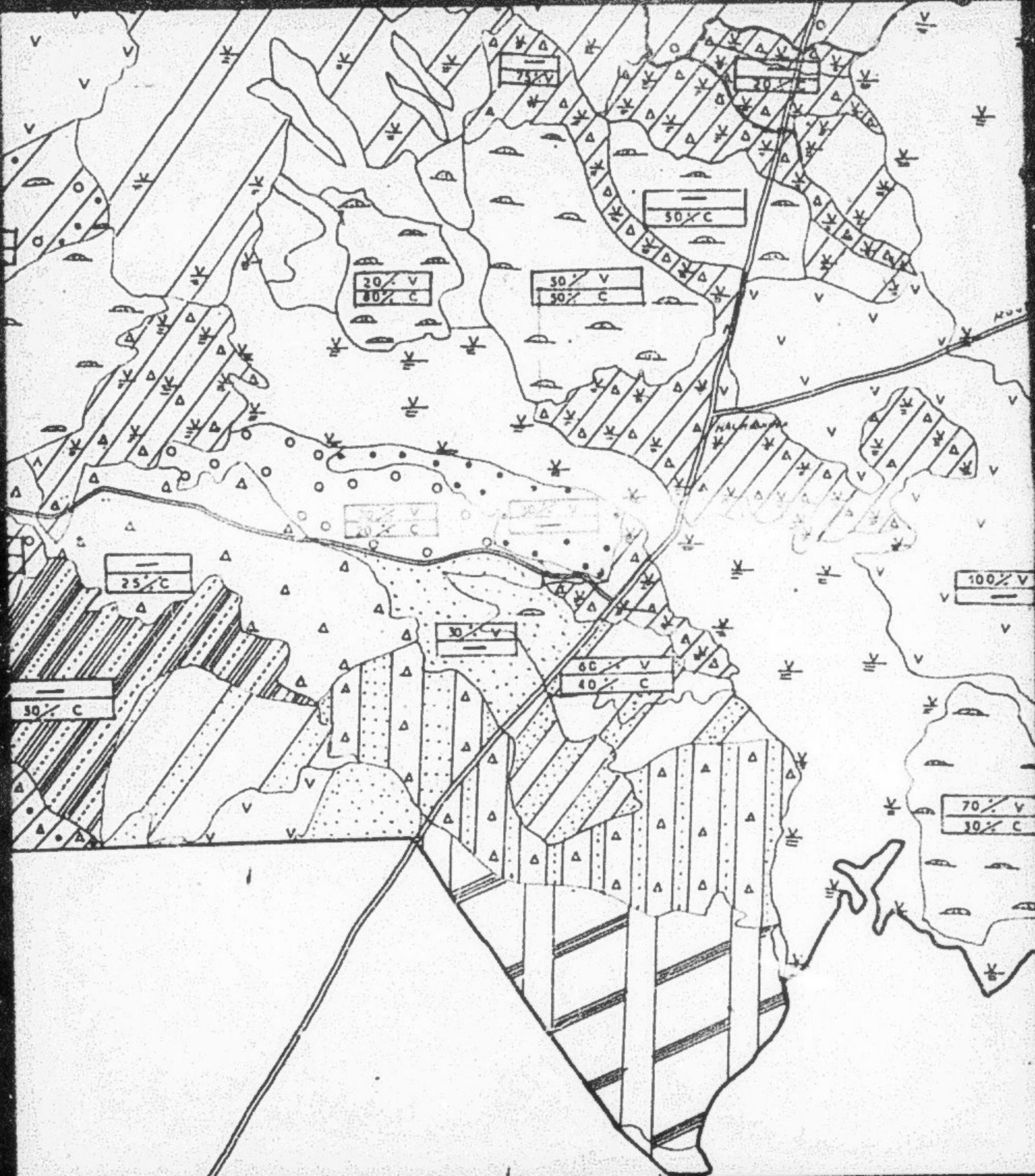
60% N

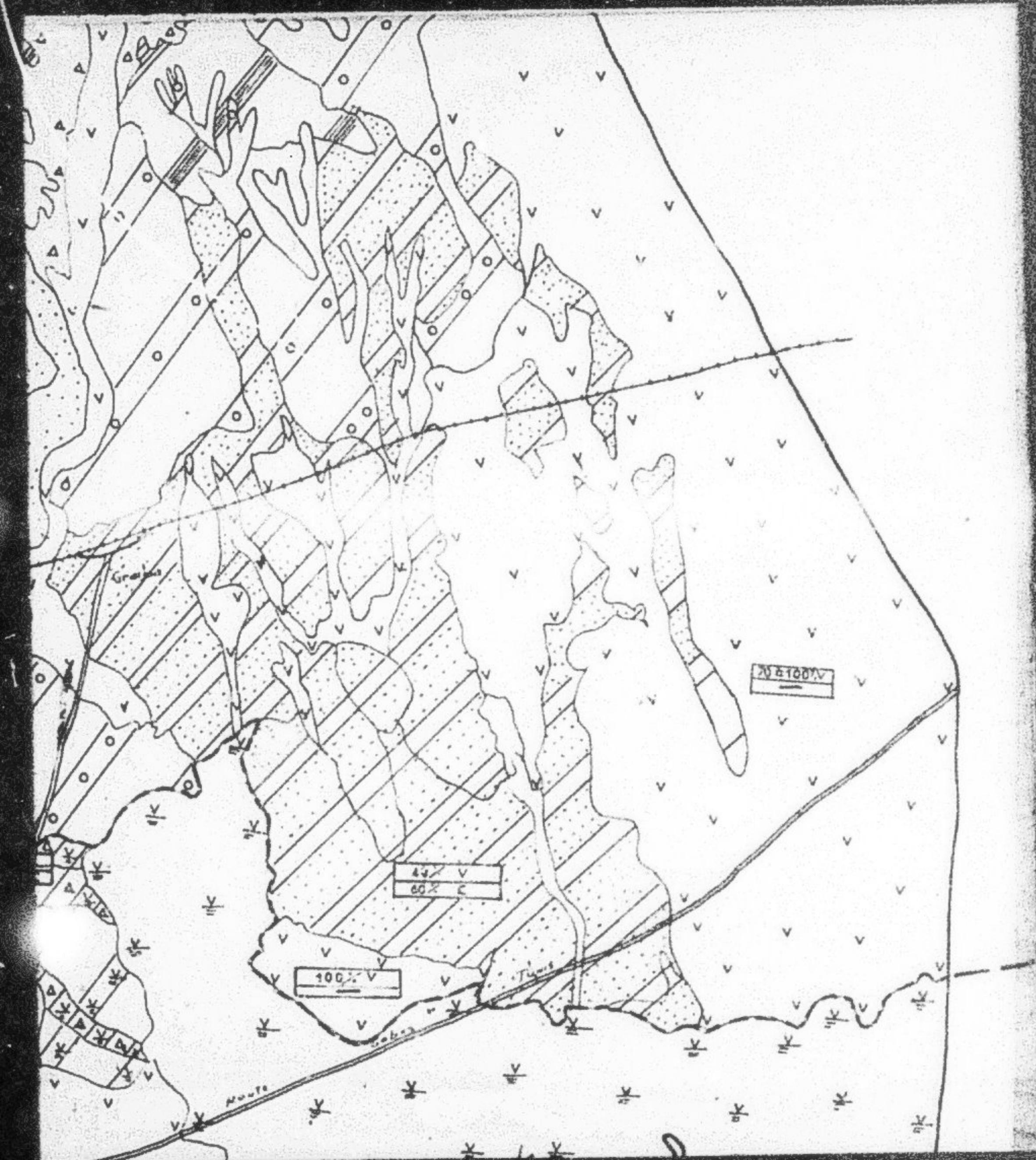
90% V

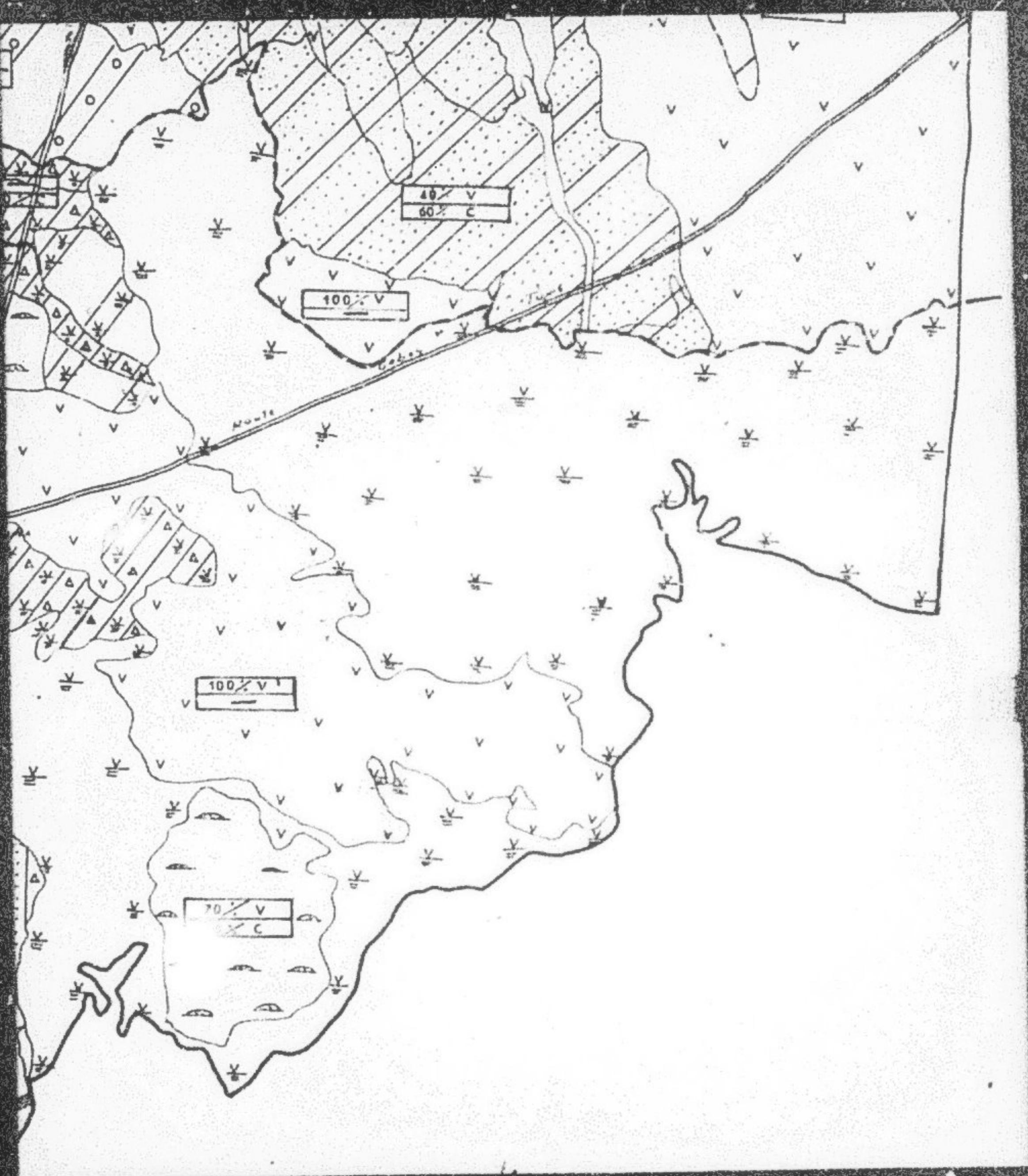
30%
40%











COOPERATIVES D'ELEVAGE DE SIDI
M'HEDDEB

- COOPERATIVES X, XI -

CARTE DES

TYPES PASTORAUX

- CARTE N° 3 -

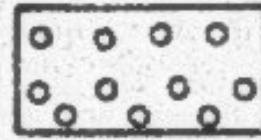
- ECHELLE 1/50 000.

LEGENDE -

CONCERNE LES PARCOURS ENTRANT DANS UNE EXPLOITATION REGULIERE



PARCOURS DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE (PARCOURS I)

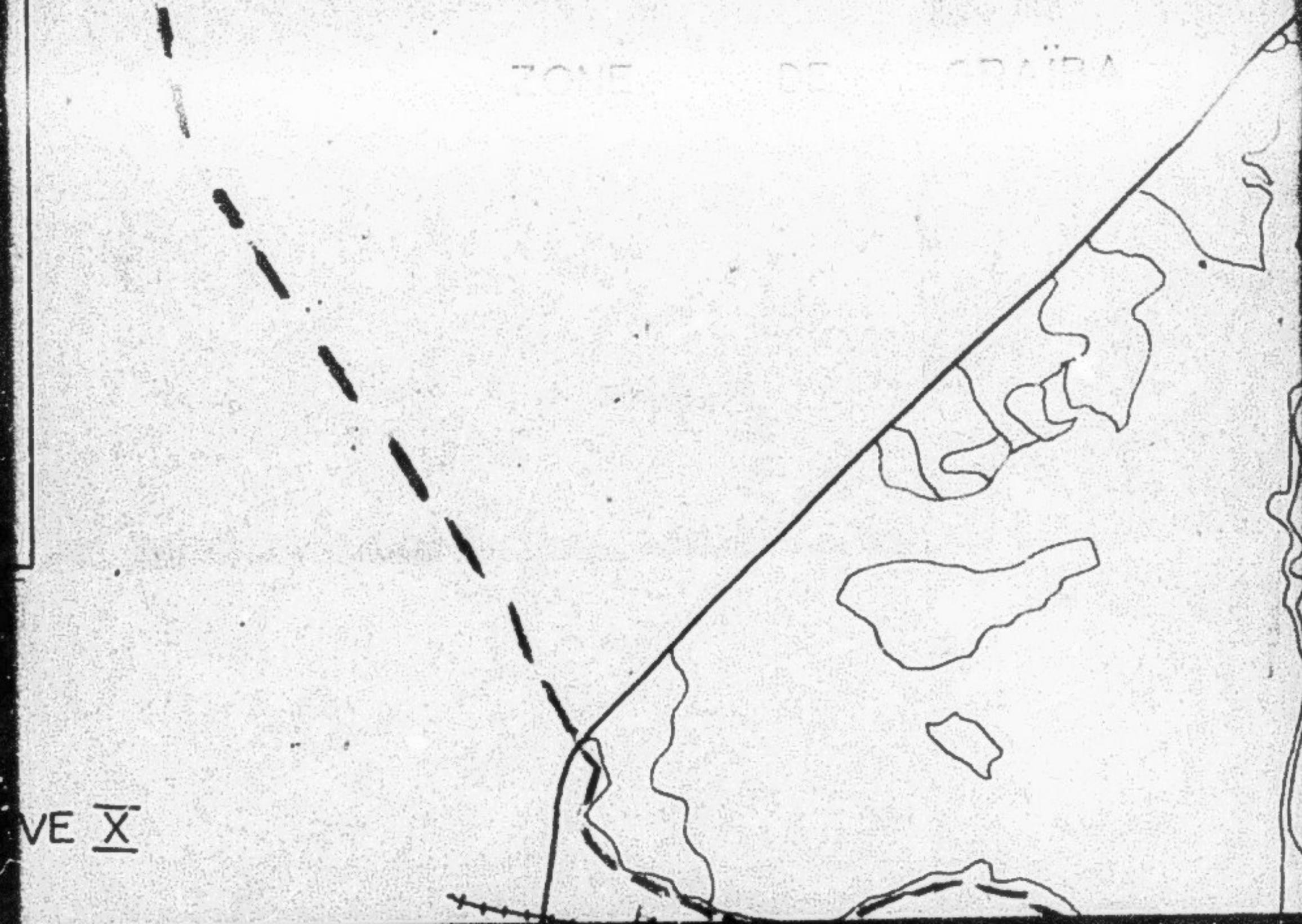


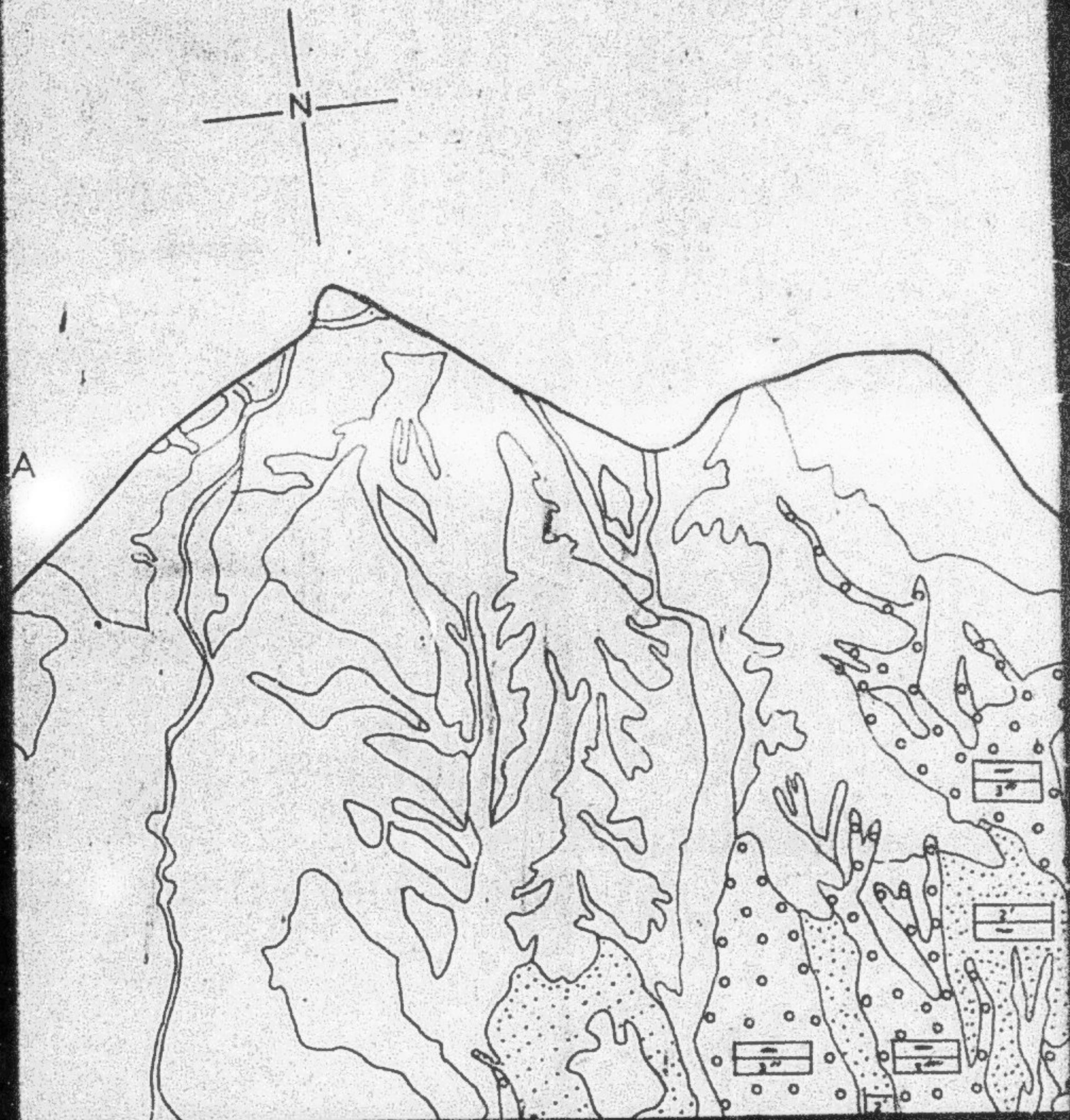
PARCOURS D'ETE (PARCOURS II)



PARCOURS D'UTILISATION MIXTE

COOPERATIVE XI

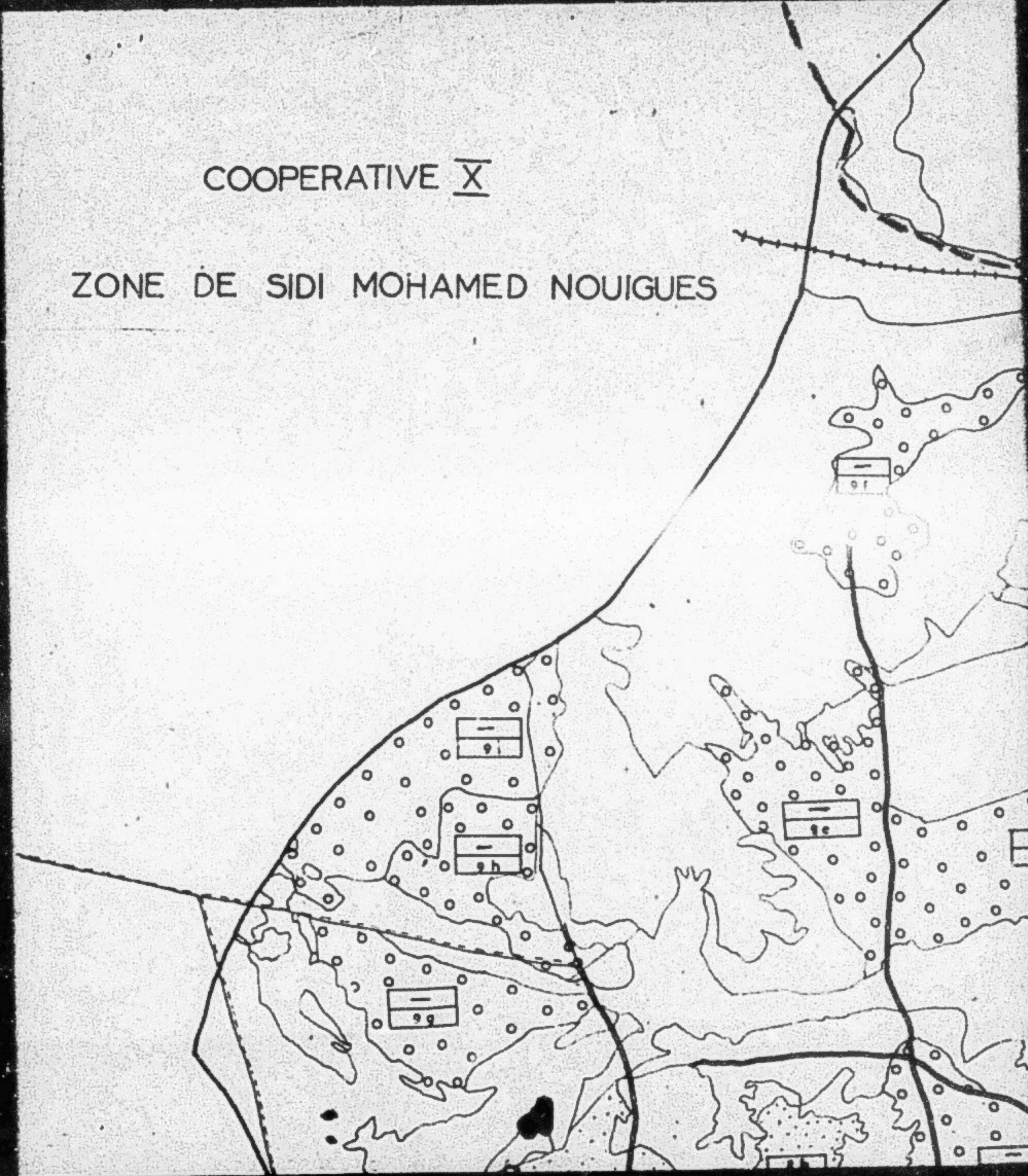


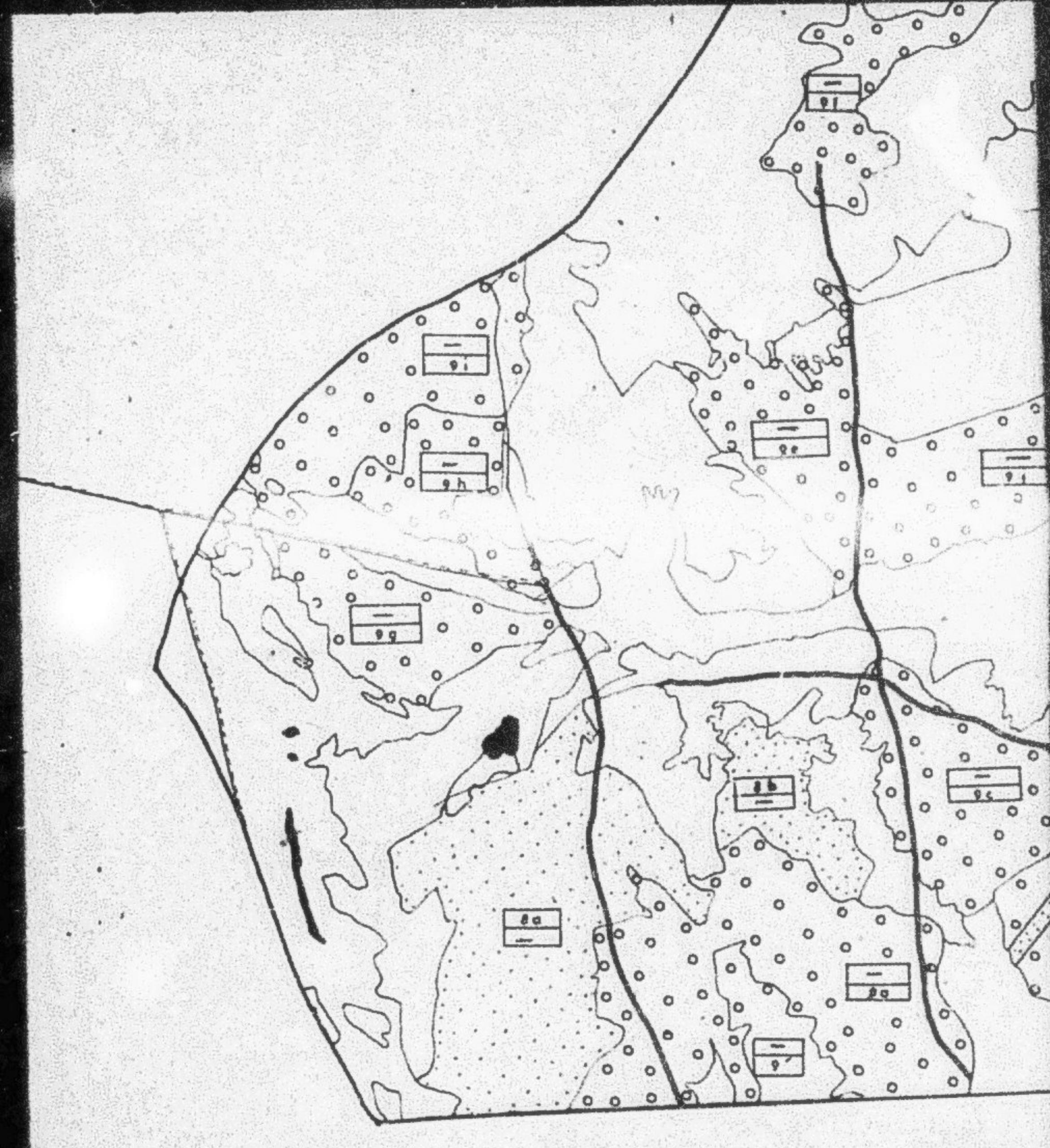


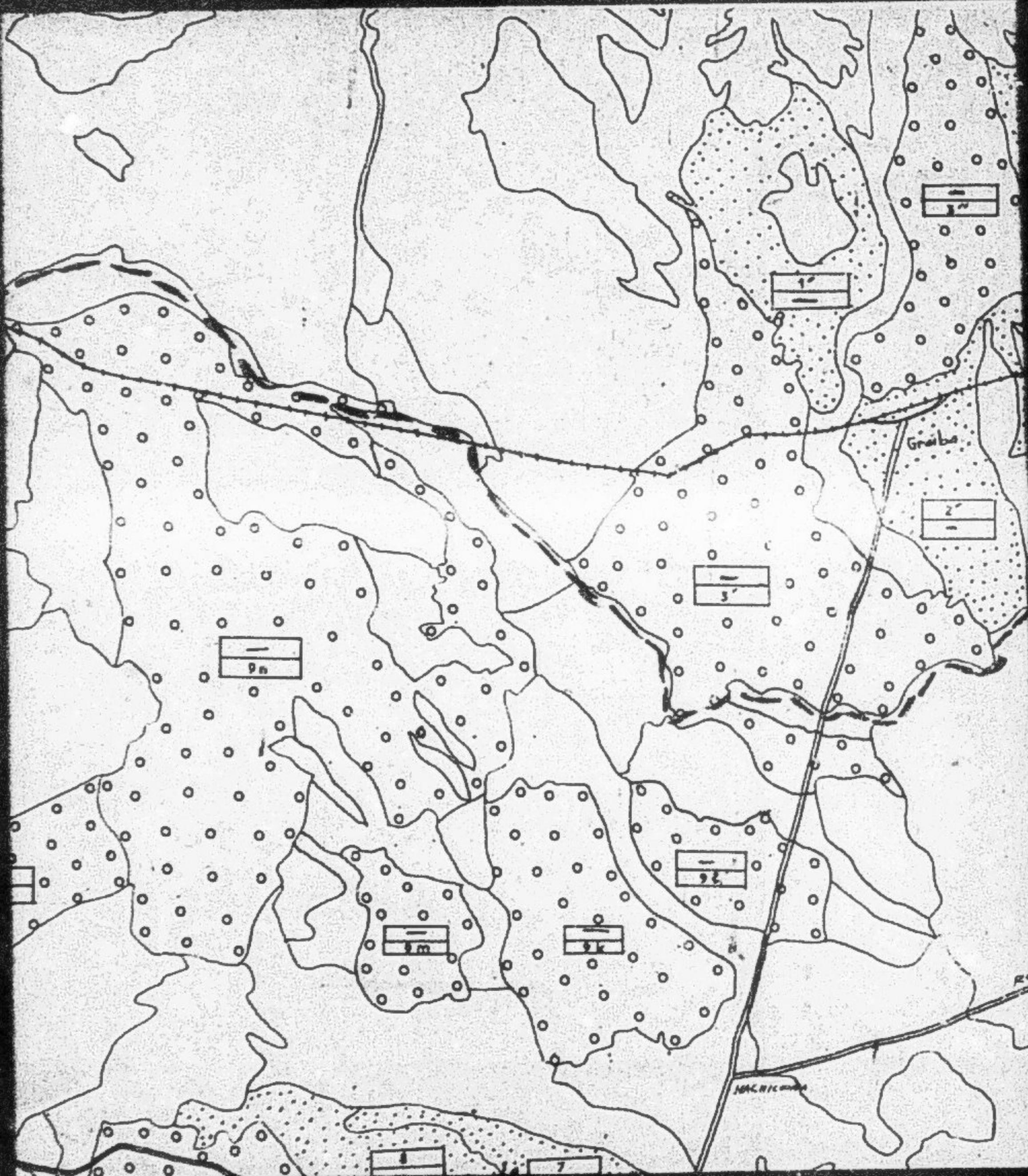


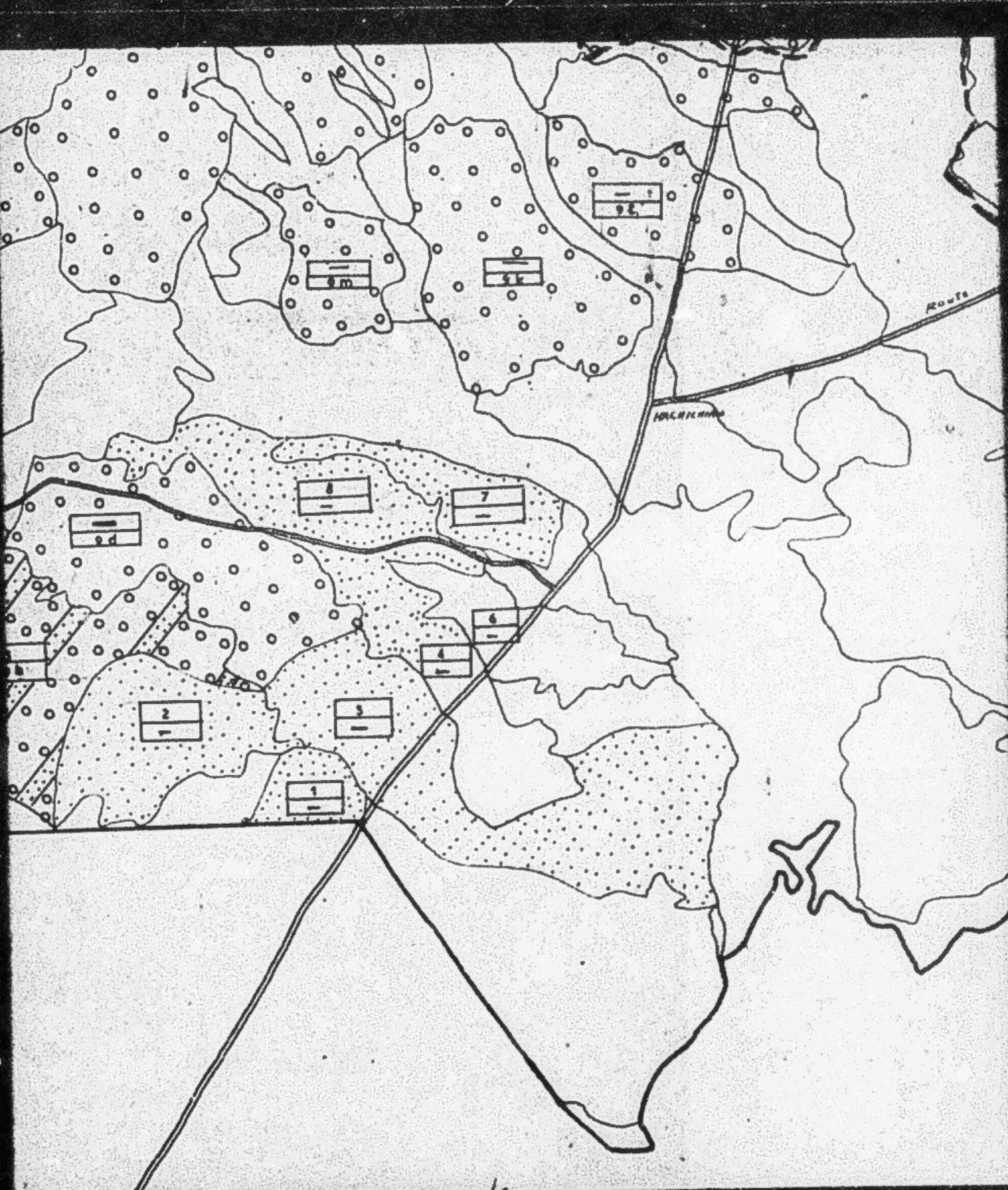
COOPERATIVE X

ZONE DE SIDI MOHAMED NOUIGUES

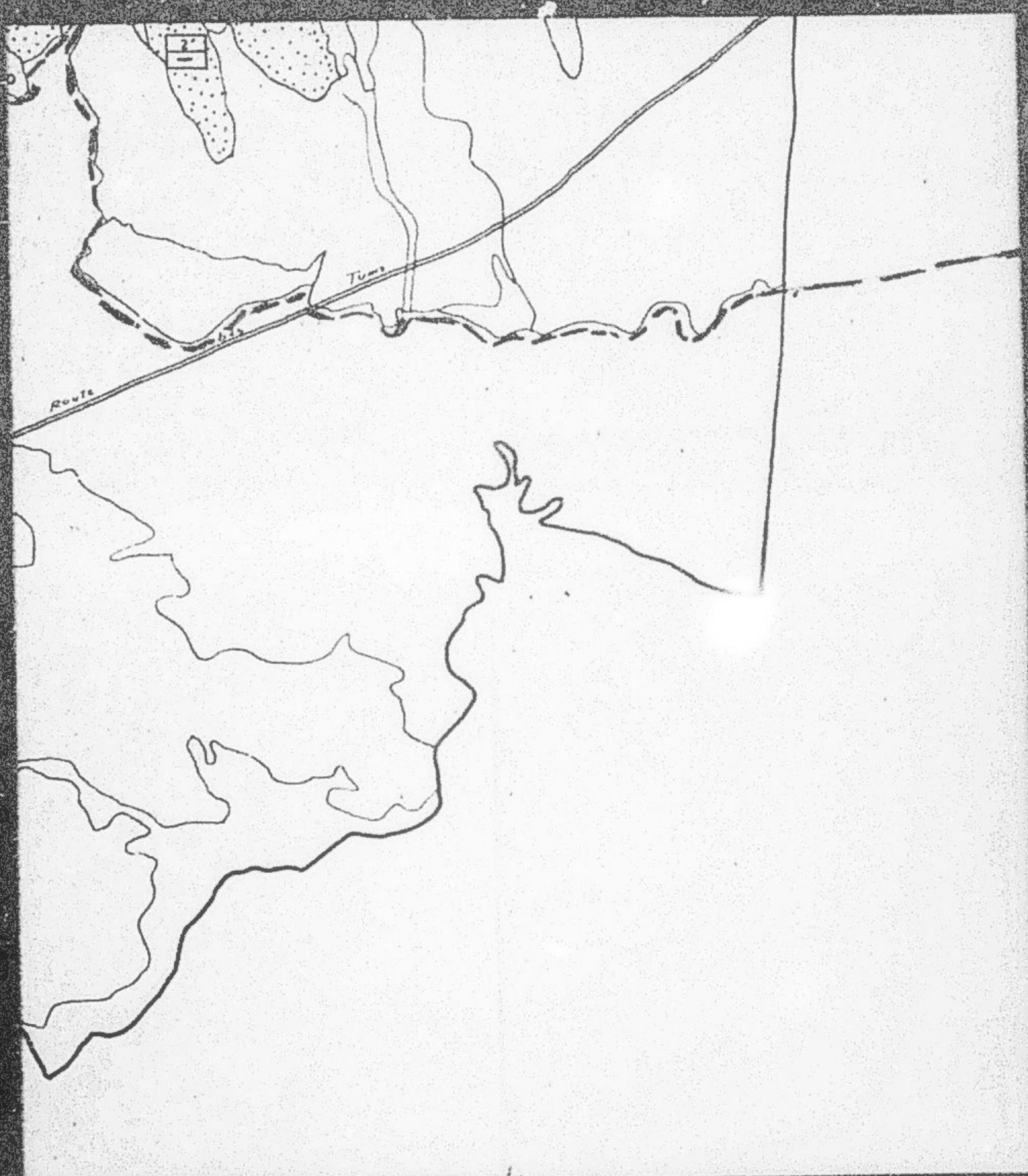


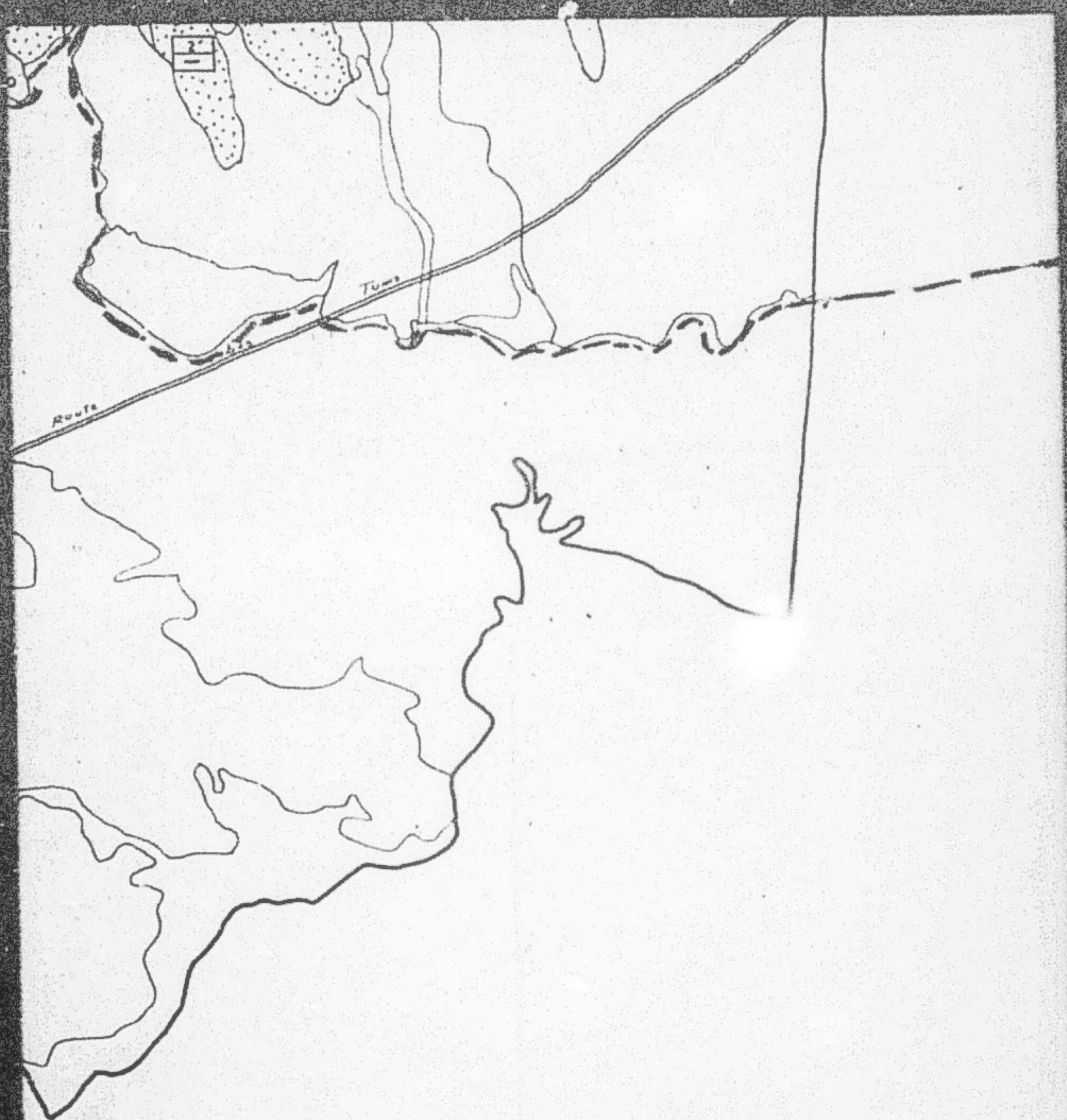












COOPERATIVES D'ELEVAGE DE SIDI
M'HEDDEB

CNDA 3e383

COOPERATIVES X, XI

CARTE N°4

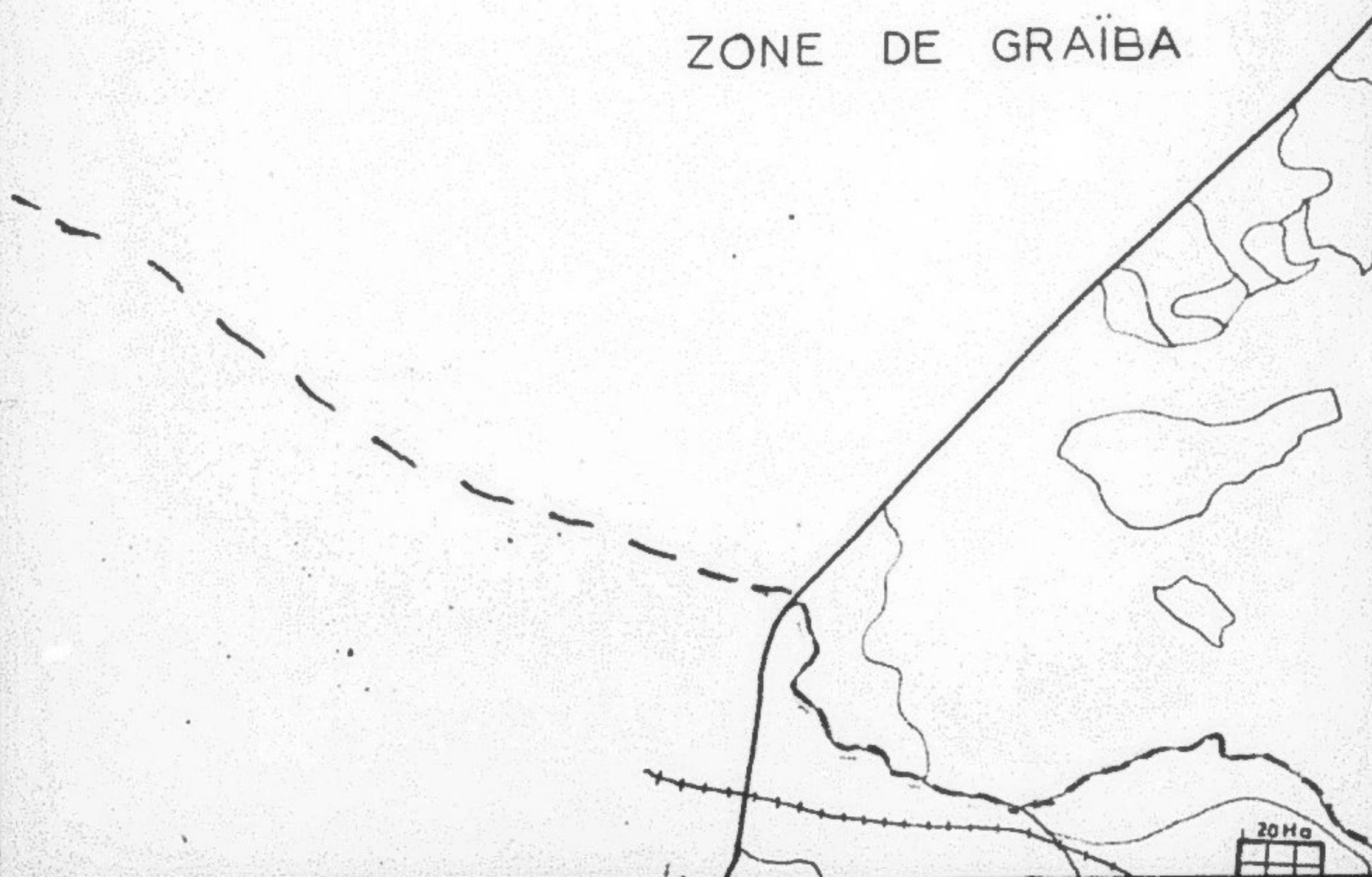
ECHELLE 1/50 000

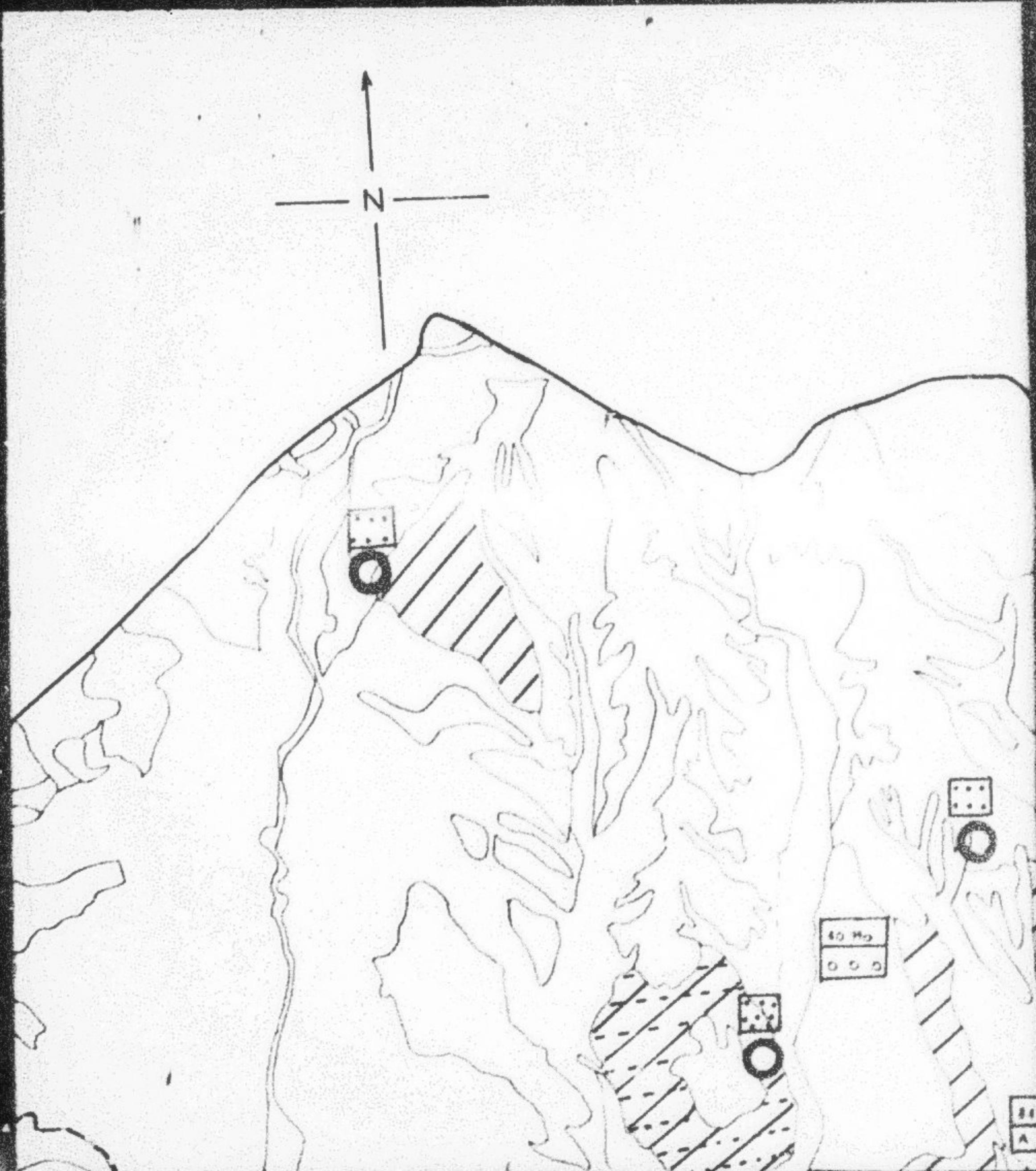
ZONES DE PLANTATION DE CACTUS INERME
D'ARTRIPLEX HALIMUS
D'ACACIA LINGULATA

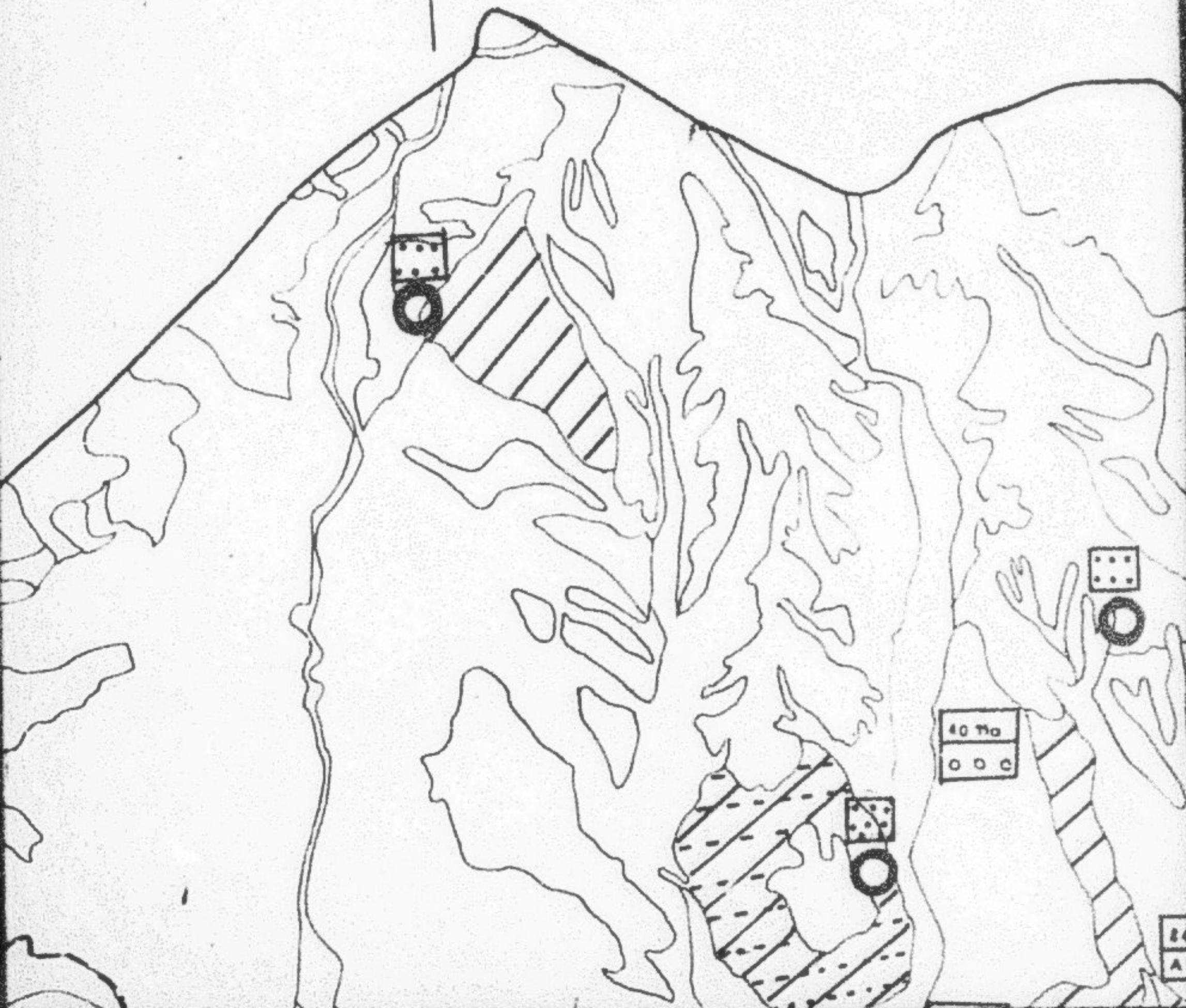
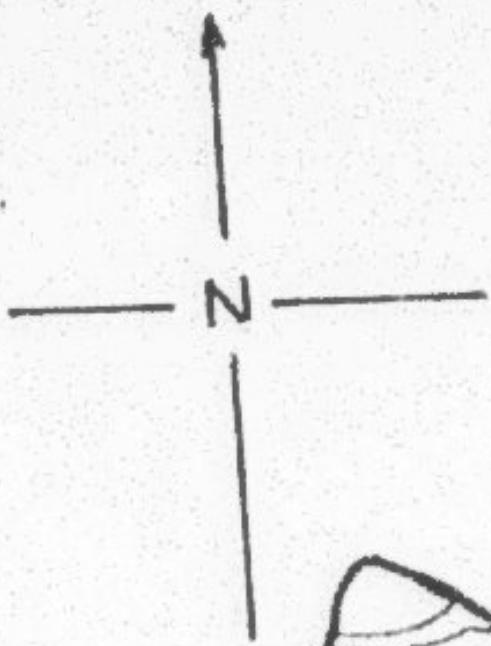
ZONES DE MISE EN DEFENS SAISONNIERE
IMPLANTATION OPTIMALE DES POINTS D'ABREUVEMENT

COOPERATIVE XI

ZONE DE GRAÏBA









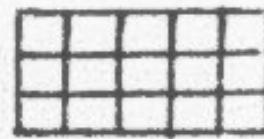
ZONES



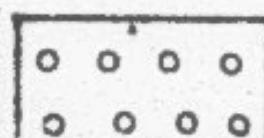
Zones de mise en défense saisonnière.



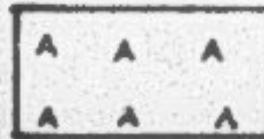
Zones où doit s'effectuer un contrôle particulier de l'érosion solienne.



Zones de plantation d' triplex Halimus (seullement dans la coopérative X)



Zones de plantation de cactus inermes .

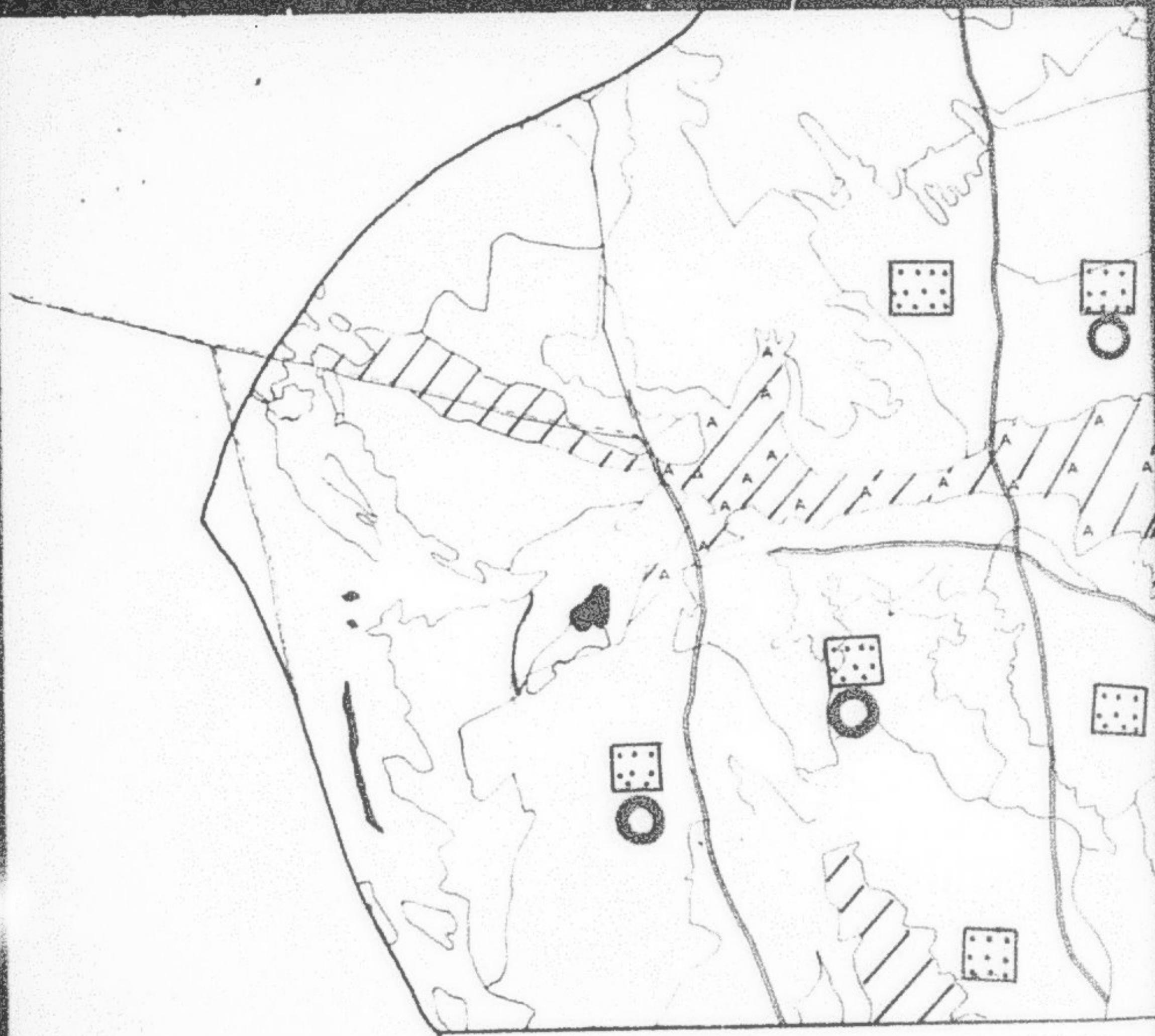


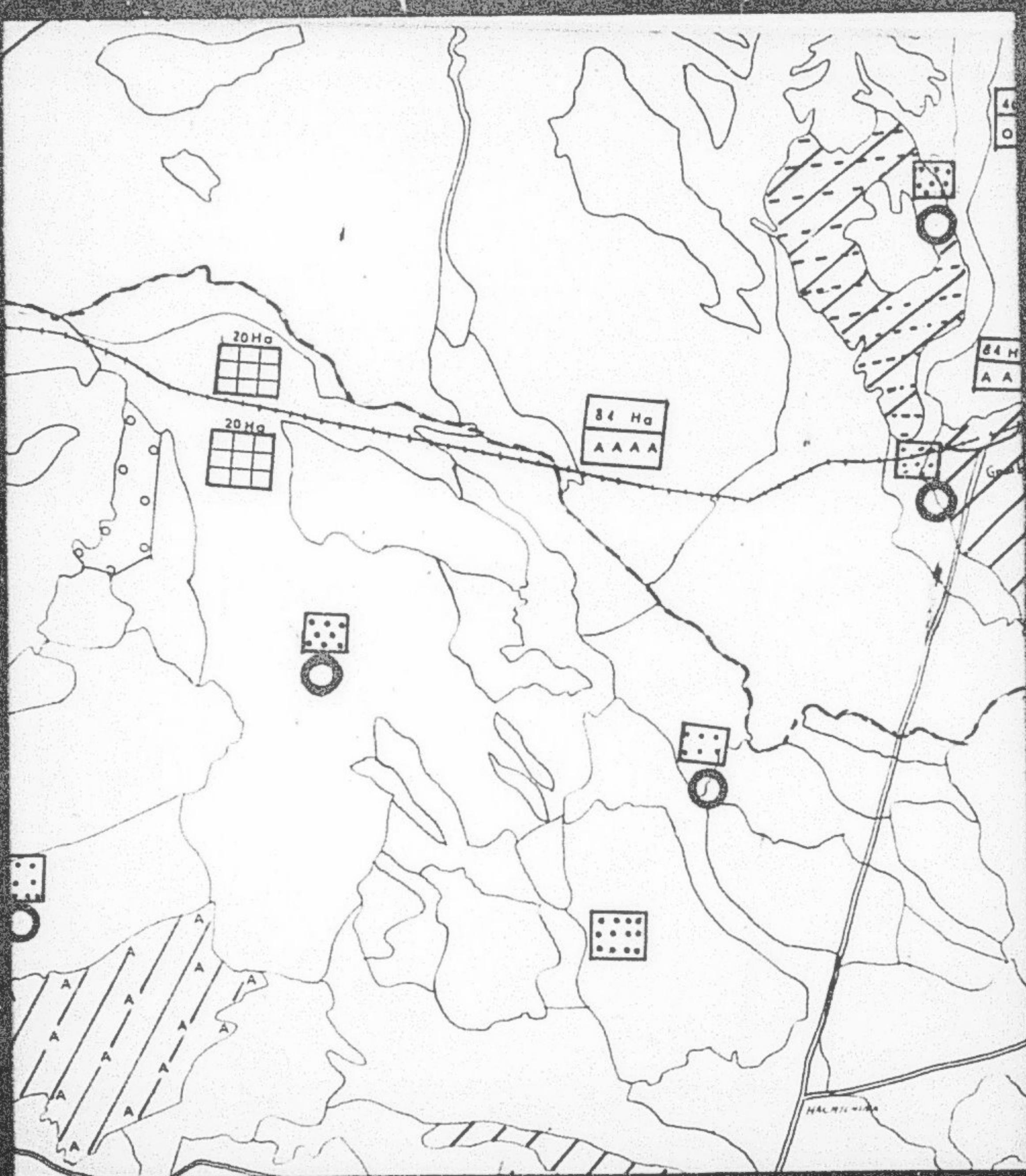
Zones possibles de plantation d' orcia lingulata.

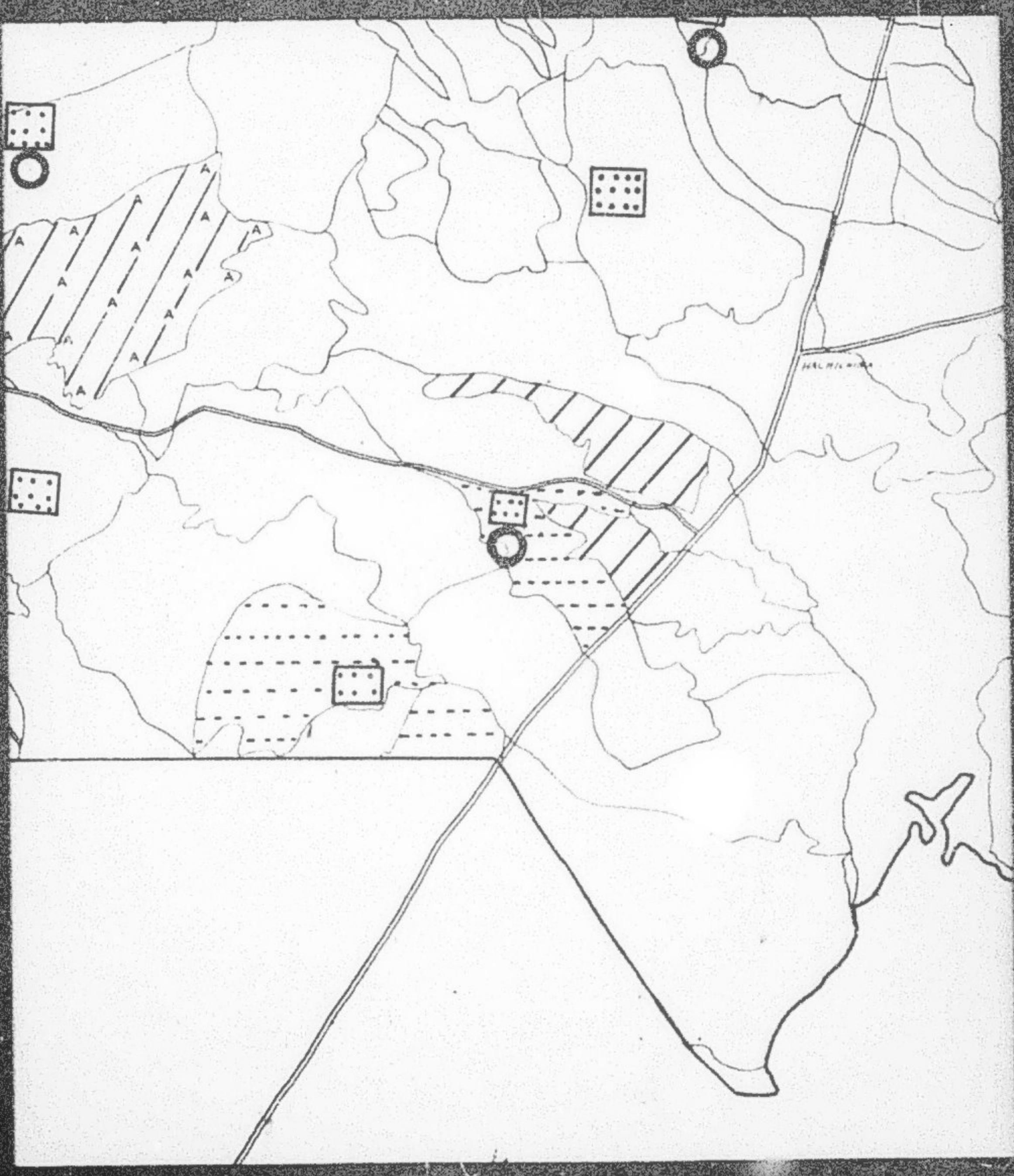
COOPERATIVE X

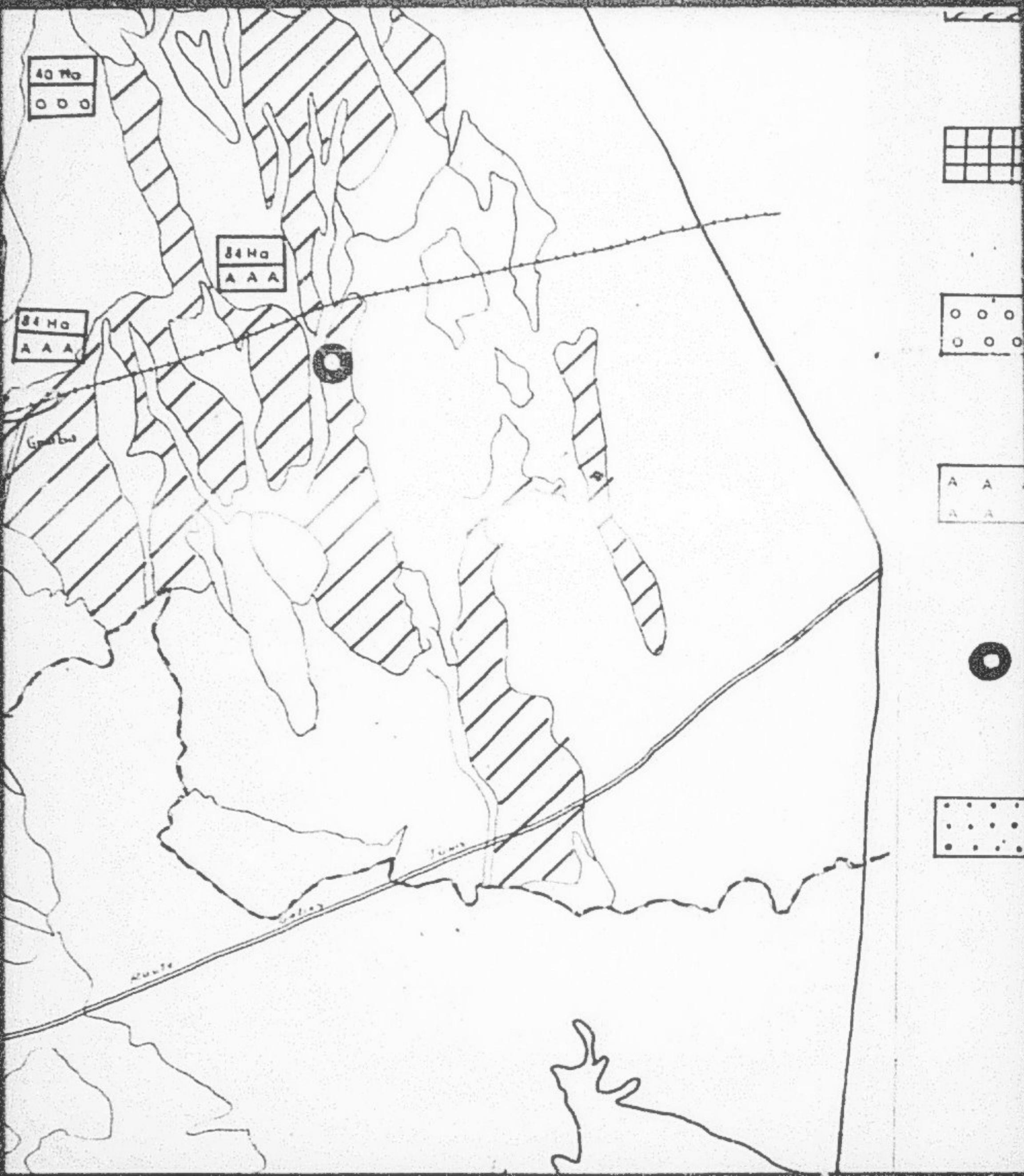
ZONE DE SIDI MOHAMED NOUIGUES

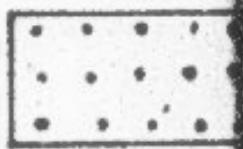
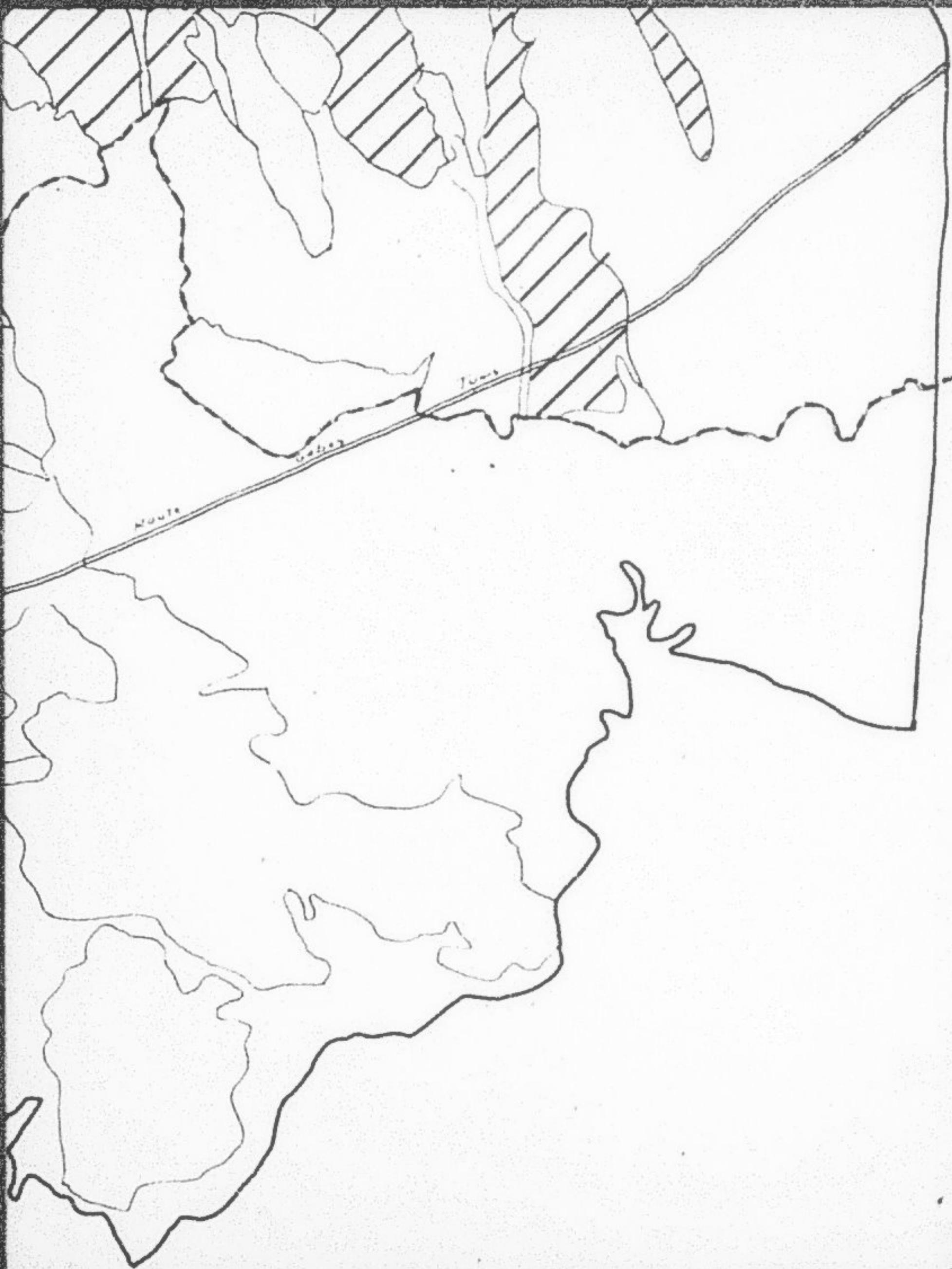


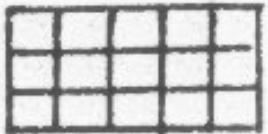




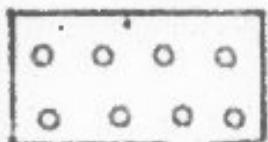




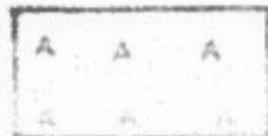




Zones de plantation d' triplex Halimex (seulement 40 ha dans la coopérative I)



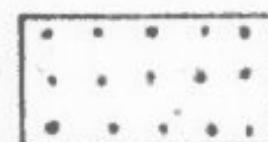
Zones de plantation de cactus inertes .



Zones possibles de plantation d'acacia linguistis.



Localisation des points d'abreuvement.



Bosquets d'ombre.

FIN

85

VUE